CENTRE DE RECHERCHE BERBERE – INALCO
(PARIS)

TIRA N TMAZIƔT

PAGES 2 à 20

PROPOSITIONS POUR LA NOTATION USUELLE A BASE LATINE DU BERBERE

**Atelier « Problèmes en suspens de la notation usuelle à base latine du berbère »
(24-25 juin 1996)**

Synthèse des travaux et conclusions élaborée par Salem Chaker

PAGES 21 à 41

"Aménagement linguistique de la langue berbère"

Atelier organisé du 5 au 9 octobre 1998

PAGES 42 à 50

Sur la notation usuelle du berbère – Eléments d'orthographe

[note élaborée par K. Naït-Zerrad, 1998 – révision 2002 par S. Chaker]

Inalco - Crb : 2, rue de Lille, 75343 PARIS Cedex 07

CENTRE DE RECHERCHE BERBERE – INALCO
(PARIS)

TIRA N TMAZIƔT

PROPOSITIONS POUR LA NOTATION USUELLE A BASE LATINE DU BERBERE

Atelier « Problèmes en suspens de la notation usuelle à base latine du berbère »
(24-25 juin 1996)

Synthèse des travaux et conclusions élaborée par Salem Chaker

juillet 1996

Inalco - Crb : 2, rue de Lille, 75343 PARIS Cedex 07

CENTRE DE RECHERCHE BERBERE – INALCO
(PARIS)

PROPOSITIONS POUR LA NOTATION USUELLE A BASE LATINE DU BERBERE

Atelier ***« Problèmes en suspens de la notation usuelle à base latine du berbère »***
(24-25 juin 1996),
Synthèse des travaux et conclusions élaborée par Salem Chaker

*

L'atelier organisé par le Centre de recherche berbère faisait suite à la table-ronde internationale « *Phonologie et notation usuelle dans le domaine berbère* » (avril 1993), dont les actes ont été publiés dans les volumes 11 et 12 de la revue *Etudes et documents berbères* (1994 & 1995).

– Ont participé aux travaux de l'atelier :

Inalco, Crb :
Salem Chaker, Abdellah Bounfour, Mohamed Aghali, Kamal Naït-Zerrad, Mena Lafkioui, Ramdane Achab (Montréal), Mohamed Tilmatine (Berlin), Mouloud Lounaouci, Slimane Hachi (Cneh, Alger), Rachid Bellil (Cneh, Alger).

Université de Bgayet (Bougie/Béjaïa) **:**
Allaoua Rabhi, Nasreddine Kroun

Université de Tizi-Ouzou :
Ahcène Taleb

Université de Fès :
Miloud Taïfi, Meftaha Ameur, Mohyédine Benlakhdar

– Ont participé à l'atelier par l'envoi d'une contribution écrite :

Yidir Ahmed-Zaïd (Univ. de Tizi-Ouzou)
Amar Mezdad (Bgayet)
Mohamed Guerssel (Montréal, UQAM)

– Ont également participé à la rencontre, à titre d'observateurs et d'experts extérieurs :

Dominique Caubet (Inalco, arabe maghrébin)
Patrice Pognan, Michel Fanton, Marie-Anne Moreau (Inalco, Traitement automatique des langues).

*

I. PRELIMINAIRES

0. Quelques principes généraux

a)- La langue écrite dont il s'agit de fixer la notation usuelle est une *koiné dialectale* (kabyle, chleuh, rifain...), ouverte, à construire sur la durée.

Toute hypothèse de *koiné* pan-berbère est à rejeter, en tout cas comme objectif immédiat. Il faut éviter de constituer dans le champ berbère une nouvelle situation diglossique du type de celle de l'arabe classique/arabe dialectal, qui serait tout à fait contre-productive par rapport à l'objectif de promotion de la langue berbère et notamment à sa généralisation de l'écrit.

La langue de référence est donc le dialecte réel, dans ses réalisations effectives. C'est à partir de ces formes dialectales que se fait la nécessaire standardisation. Le critère de pan-berbérité est à utiliser avec précaution, comme outil de décision *subsidiaire*.

b)- La notation usuelle ne peut être la reproduction mécanique des notations scientifiques (phonétique, phonologique ou morpho-phonologique). L'appareillage conceptuel (et technique) que nécessitent les notations scientifiques ne peut être exigé de l'utilisateur moyen. Les analyses linguistiques éclairent les choix de la notation usuelle : elles ne s'imposent pas mécaniquement à ce niveau.

On distinguera donc soigneusement notation scientifique et notation usuelle.

– Le passage à l'écrit implique une certaine distanciation par rapport à la réalité orale : l'idée d'une notation qui serait le reflet fidèle de la prononciation est un mythe. L'écrit implique une formation préalable et un minimum d'analyse.

– La notation usuelle n'est pas seulement un ensemble de conventions définies pour l'émetteur (celui qui écrit) : elle doit également tenir compte de la réception et permettre un décodage aussi rapide que possible par le *lecteur*, en lui évitant ambiguïtés et hésitations, notamment au niveau syntaxique. En conséquence, les groupements syntagmatiques, les phénomènes intonatifs à fonction syntaxique... doivent être pris en compte dans la notation pour permettre une lecture fluide et assurée.

– La notation usuelle doit viser avant tout à la simplicité. Pour cela, elle doit répondre notamment aux critères de :

Stabilité : élimination du maximum de variations contextuelles et locales pour aboutir à *une représentation stable des segments*.

Représentativité : les formes les plus largement répandues au niveau du dialecte (et subsidiairement au niveau pan-berbère) doivent être privilégiées.

1. Quelques rappels préalables

Les problèmes de notation du berbère sont complexes et embrouillés. Depuis la parution des premières études consacrées à la langue berbère, au milieu du XXe siècle, une multitude de systèmes de transcription ont été utilisés. L'atelier organisé par le Centre de recherche berbère avait pour but de faire le point sur cette question et, surtout, de proposer un système de notation *usuelle à base latine*, cohérent et praticable par tous.

Pour ce qui est du kabyle, une uniformisation progressive s'est opérée depuis une trentaine d'années, sous l'influence des pratiques du Fichier de Documentation Berbère d'abord, puis de l'oeuvre et de l'enseignement de Mouloud Mammeri, de l'action des associations culturelles, en émigration et en Algérie, des publications scientifiques et littéraires qui se sont multipliées depuis 1970. Il existe donc déjà un usage dominant, assez largement répandu.

C'est d'emblée dans ce courant que l'on se place ; on essaye seulement d'en affiner et d'en améliorer certains points qui ne paraissent pas pleinement satisfaisants ou pour lesquels on constate des hésitations et des fluctuations dans les pratiques.

Il s'ensuit que les solutions retenues peuvent être considérées comme des propositions fermes et définitives pour la notation usuelle du kabyle.

En revanche, pour les autres dialectes, notamment pour les variétés marocaines, il n'est pas certain que l'ensemble des propositions soient toutes parfaitement adaptées et qu'elles reçoivent l'assentissement de tous les spécialistes et des praticiens. Pour le Maroc, il ne s'agit donc que de solutions possibles, qui demandent encore vérifications et expérimentations.

En outre, la notation usuelle de certains dialectes, notamment le rifain, pose des problèmes très particuliers, induits par des spécificités phonétiques et/ou phonologiques fortes, qui restent à explorer et à régler.

2. Le système graphique (l'alphabet)

Trois types d'alphabets peuvent être envisagés :

l'alphabet berbère (tifinagh)
l'alphabet arabe
l'alphabet latin

Les trois écritures connaissent actuellement des utilisations effectives dans le monde berbère.

– Les tifinagh sont encore employés de nos jours par les Touaregs. Certains milieux kabyles (« Académie berbère ») les ont adoptés et adaptés pour noter leur dialecte : depuis le début des années 1970, il existe des publications dans lesquelles l'alphabet tifinagh sert de support à du berbère, surtout du kabyle. On constate cependant que, quelle que soit la force symbolique de cette écriture, ses usages restent réduits et essentiellement emblématiques (titres d'ouvrages, enseignes, textes courts...) ; aucune publication conséquente, aucune oeuvre littéraire n'a été écrite et publiée en tifinagh au cours des dernières années.

– L'écriture arabe a été employée, de façon plus ou moins systématique, dans tous les groupes berbérophones pour noter le berbère. La tradition la plus dense et la plus ancienne est celle des Chleuhs du Maroc. Aujourd'hui encore, c'est au Maroc que cette pratique est la mieux représentée ; la majorité des publications récentes « grand public » (notamment en littérature) utilisent les caractères arabes. En milieu kabyle, la notation en caractères arabes, qui ne semble jamais avoir eu une grande diffusion, ne se maintient guère qu'à titre d'usage individuel, chez les personnes de formation arabisante.

– L'alphabet latin est pratiqué, surtout en Algérie, depuis plus d'un siècle. Tous les intellectuels kabyles qui ont écrit leur langue ont eu recours aux caractères latins : Bensedira, Boulifa, Feraoun, Amrouche, Mammeri... Toutes les productions littéraires publiées récemment (poèsies, romans, nouvelles...), toutes les publications scientifiques, toutes les revues associatives kabyles utilisent l'alphabet latin.

Au Niger et au Mali, les deux premiers pays qui ont reconnu le berbère (touareg) comme l'une de leurs langues nationales, on a officiellement adopté (1966) les caractères latins.

Au Maroc, la prédominance de l'alphabet arabe n'est que relative : la plus grande partie du corpus d'origine scientifique est notée en caractères latins et de nombreuses associations utilisent désormais également le latin, notamment dans le domaine rifain.

L'atelier « Notation usuelle » considère unanimement que, quelles que soient les résonances historiques et symbolique du recours aux tifinagh ou l'intérêt idéologique de l'utilisation de l'écriture arabe, il faut impérativement s'en tenir, en accord avec la tendance largement dominante à l'échelle du monde berbère, aux caractères latins pour la notation usuelle.

Ceci étant posé, choix n'implique pas exclusive : rien n'empêche l'utilisation de systèmes d'écriture concurrents pendant une période transitoire. De plus, même à long terme, il faut maintenir l'usage des tifinagh dans des circonstances et à des fins bien précises : notations de prestige, enseignes, en-têtes...

3. Le type de notation (phonétique, phonologique...)

Plusieurs types fondamentaux de notation peuvent être envisagés :

a)- *La notation phonétique* : la plus précise et la plus proche possible de la prononciation réelle que l'on vise à reproduire dans ses moindres détails.

Une notation phonétique peut donc être plus ou moins fine, en fonction de l'ouïe, de l'attention de l'individu qui transcrit, voire de l'utilisation d'auxiliaires instrumentaux (kymographe, appareillages d'analyse acoustique...).

b)- *La notation phonologique :* qui ne rend compte que des différences phoniques distinctives (c'est-à-dire, pouvant distinguer des mots ou des énoncés).

A ce niveau, on ne tiendra pas compte :

- des variations individuelles de prononciation,
- des variations régionales,
- des variations contextuelles, c'est-à-dire conditionnées par l'environnement phonique. Un /a/ n'a pas du tout le même timbre au voisinage d'un /z/ ou d'un /ẓ/ emphatique ...

Sauf à sombrer dans un pointillisme sans fin, il est évident qu'une notation usuelle du berbère doit être de type phonologique ou, du moins, *s'inspirer fortement du principe phonologique*. Seul ce principe permet une stabilité dans la représentation graphique de la langue.

La (ou plutôt, les) notation phonétique doit être réservée à des travaux strictement scientifiques, dans lesquels les matériaux linguistiques, destinés à être soumis à une analyse, sont transcrits de la manière la plus fine possible.

Sans être a priori une notation de type "pan-berbère", la notation phonologique présente l'avantage de s'en rapprocher en éliminant les variations non fonctionnelles évoquées précédemment.

Mais, s'agissant d'une notation usuelle, l'adoption du principe phonologique ne saurait avoir la rigidité qu'il a chez les linguistes : des accommodements, des aménagements, d'autres considérations peuvent légitimement intervenir. Plutôt qu'une transcription phonologique

stricte, on préconise une *notation d'inspiration phonologique*, avec prise en compte de la structure morpho-syntaxique des énoncés.

II. DES PROPOSITIONS CONCRETES

On n'examine pas dans cette synthèse l'ensemble des problèmes puisque, d'une part, un grand nombre d'entre eux peuvent être considérés comme déjà réglés par l'usage effectif et que, d'autre part, on peut se référer à la littérature spécialisée des linguistes (voir « Orientation bibliographique »). On se limite à un certain nombre de points délicats, ayant des incidences directes sur la notation courante.

1. Spirantes et occlusives simples.

Les occlusives simples du berbère – maintenues comme telles en touareg, chleuh...– deviennent normalement des spirantes en kabyle et dans beaucoup d'autres parlers berbères nord (rifain, Maroc central en partie...), d'où :

berbère	kabyle
b d ḍ g	*ḇ ḏ ḏ̣ g*
t k	*ṯ ḵ*

[On note ainsi les spirantes, conformément à l'usage des berbérisants, plutôt que de recourir aux symboles de l'Alphabet Phonétique International (A.P.I.) qui utilise des caractères grecs.]

La spirantisation étant en principe systématique, ce trait phonétique n'a aucune pertinence : il y a correspondance automatique « occlusive berbère » ↔ « spirante kabyle, rifain ».

Il existe bien certaines occlusives simples en kabyle ([k] dans *ibki*, "singe"), mais, dans la quasi-totalité des cas, ces occlusives sont prévisibles, c'est-à-dire conditionnées par un contexte phonétique précis,

Berbère		kabyle
b	reste	*b* après *m*
d	reste	*d* après *n, l*
g	reste	*g* après *b. f, r. n. z.*
t	reste	*t* après *n, l*
k	reste	*k* après *b, f, r, n, s,*

Les exceptions à ces règles sont rarissimes et seront négligées.

Pour une notation usuelle, il est donc inutile de tenir compte explicitement de la spirantisation et l'on écrira dans tous les cas : *b, d, ḍ, g, t. k,* quelle que soit la réalisation effective ; on notera ainsi de la même façon, en chleuh, en touareg ou en kabyle : *tamɣart, aḍad* (prononciation réelle en kabyle : [*ṯamàarṯ, aḏ̣aḏ*]...).

➔ *La spirantisation, non ou très faiblement distinctive, ne sera pas notée dans la graphie usuelle.*

2. Phonèmes non-homogènes : affriquées et labio-vélarisées.

Beaucoup de dialectes berbères nord connaissent des articulations complexes. constituées de deux articulations distinctes simultanées ou se suivant de façon très rapprochée. Ce sont :

– les affriquées : dentales [t^{s}, tt^{s}, d^{z}, dd^{z}] ; pré-palatales [t$^{\check{s}}$, tt$^{\check{s}}$, d$^{\check{z}}$, dd$^{\check{z}}$]

– les labio-vélarisées : [b^{w}, g^{w}, k^{w}, x^{w}, q^{w}, ɣ^{w}...] et leurs correspondants tendus, notamment : [bb^{w}, gg^{w}, kk^{w}, qq^{w}...]

Les affriquées sont des occlusives dentales suivies de façon immédiate par un appendice sifflant [s] ou chuintant [š]. Les labio-vélarisées sont des labiales ou des vélaires accompagnées d'une co-articulation semi-vocalique labio-vélaire ([w], [o, u] très furtif).

Pour les labio-vélarisées, la concomitance des deux articulations est telle que l'on a souvent l'impression d'entendre d'abord la résonnance vocalique labio-vélarisée avant l'articulation consonantique proprement dite ; d'où des notations fréquentes comme : *amuqqran* (orthographié "Amokrane") pour *amqq^{w}ran*, "grand".

Ces articulations complexes ne sont pas un phénomène général et stabilisé, ni en berbère, ni même dans les dialectes où elles sont attestées.

Les affriquées

Le phénomène concerne surtout le kabyle et quelques autres parlers du centre nord de l'Algérie (Chenoua).

Dans la notation usuelle kabyle, il y a uniformité des usages depuis plus d'une trentaine d'années ; les affriquées, que tous les critères phonétiques, phonologiques, dialectologiques et diachroniques, poussent à considérer comme des *phonèmes uniques*, sont notées par un seul caractère spécifié par une diacritée :

- t^{s}	est noté	→	ţ
- d^{z} (très rare)		→	z̧
- t$^{\check{s}}$		→	č
- d		→	ǧ

Mais dans une perspective de standardisation, on peut, sans aucun dommage, négliger la notation explicite des affriquées sifflantes (*ţ* et *z̧*) qui n'existent pas dans la plupart des grands dialectes et qui, de toutes façons, en kabyle même, n'ont qu'un rendement fonctionnel extrêment très faible. De plus, les travaux descriptifs les plus récents (comme ceux de A. Rabhi et Kh. Madoui de l'Université de Bougie) ont montré que ces articulations n'existaient pas dans les parlers de la Kabylie maritime, à l'est de Bougie. Il est donc préférable de les ramener systématiquement au phonème dont elles sont historiquement ou morphologiquement issues : *ţ* → *tt* et *z̧* → *zz* (issu de *z*),

ţ → *ss* (issu de *s*)

ce qui permet d'uniformiser la notation pour tous les dialectes berbères. On écrira donc, même en kabyle :

yettawi, ittazzal (et non : *yeţţawi, iţţazzal*)

ifessi, ifesser, issus des verbes *fsi* et *fser* (et non *ifeţţi, ifeţţer*)

igezzem, issu du verbe *gzem* (et non *igez̧z̧em*)

Pour les affriquées dentales sourdes de la finale de certains noms féminins (suffixe de féminin), on préférera la notation par un *t* simple, ceci pour conserver l'unicité des marques de féminin (*t—t*) : *tizit, tidet...*

➔ *Les dentales affriquées du kabyle [ţ] et [z̧] ne seront plus notées. Elles seront ramenées systématiquement aux phonèmes dont elles sont, phonétiquement ou morphologiquement, issues.*

Les labio-vélarisées

La labio-vélarisation des consonnes vélaires et des labiales est un phénomène beaucoup plus répandu : il est attesté dans tous les grands dialectes berbères nord. Seul le touareg l'ignore totalement. Mais, à l'intérieur même des grandes régions berbérophones du nord, il est très instable : il peut être tout à fait absent dans certains parlers (comme la région de Bougie en Kabylie) et son extension et sa fréquence peuvent varier sensiblement entre les parlers qui le connaissent. Certains parlers de Grande Kabylie ou du domaine chleuh, par exemple, "labio-vélarisent" plus que d'autres de la même région. Ainsi, en Grande Kabylie, l'adjectif "grand" sera prononcé : *amqq*^{w}*ran* chez les At Yiraten et *amqqran* chez les At Yanni, distants de quelques kilomètres.

L'un des problèmes qui se posent à leur propos est de décider s'il s'agit d'un seul ou de deux phonèmes. Tous les critères utilisés par les linguistes dans ce genre de cas amènent à conclure qu'il s'agit de *phonèmes uniques* (un phonème et non succession de deux phonèmes, /k + w / par exemple). Les critères phonétiques et phonologiques sont par ailleurs nettement confirmés par les données morphologiques puisque dans le système des alternances verbales, *ces segments complexes sont traités comme des phonèmes uniques* : *ag*^{w}*em*, "puiser, aller chercher de l'eau", *ak*^{w}*er*, "voler" ont exactement la même morphologie que *asem* "jalouser", *arem* "goûter", *ames*, "salir" ou *afeg*, "voler"... verbes à deux consonnes radicales (type *aCC*).

Au niveau de la notation, tant scientifique qu'usuelle, il faut en conséquence représenter les labio-vélarisées par une seule lettre, accompagnée, éventuellement, d'un diacritique. Mais en fait, les pratiques effectives sont diverses.

– La représentation scientifique, de type C^{w} ne paraît pas adéquate pour l'usage courant car sa réalisation n'est aisée que sur micro-ordinateur.

– Le Fichier de Documentation Berbère a utilisé un petit ° (de n°) au-dessus de la ligne d'écriture : *k*°, *g*° ... qui a l'avantage d'être facile à réaliser puisqu'il fait partie des conventions typographiques générales dans les écritures latines et qu'il est présent sur un clavier de machine à écrire.

– Mouloud Mammeri puis le Groupe d'études berbères de Vincennes (revue *Tisuraf*) et une majorité des praticiens du kabyle des vingt dernières années ont employé la succession "consonne + "semi-voyelle /w/" (CW) sur la même ligne d'écriture ; pour toutes les raisons exposées précédemment, cette pratique n'est pas une bonne solution et doit être abandonnée, d'autant qu'elle particularise le kabyle dans l'ensemble berbère.

On retiendra donc le ° en exposant, au-dessus de la ligne d'écriture, qui ne pose aucun problème de réalisation pratique : *g*°, *k*°... On écrira : *iregg°el, akk°...* Lorsqu'on en a la possibilité (polices spéciales sur micro-ordinateur), il est également possible de placer le petit ° directement sur la lettre : *ireg̊g̊el, ak̊k̊.*

Mais du point de vue phonologique, la labio-vélarisation apparaît clairement comme une caractéristique régionale, non ou faiblement distinctive. En fait, dans tous les parlers qui

ont des labio-vélarisées, les cas de pertinence sont rares et concernent surtout les phonèmes tendus, notamment /gg^{w}/ : par exemple : *ireggel* (du verbe *rgel*) / *iregg^{w}el* (du verbe *rwel*).

Dans la majorité des cas, il est donc possible de ne plus noter la labio-vélarisation ; on ne la maintiendra que dans les rares contextes où elle peut avoir un pouvoir distinctif.

➔ *La labio-vélarisation, non ou faiblement distinctive, ne sera pas notée dans la graphie usuelle, à l'exception des rares contextes où il peut y avoir opposition. Dans ce cas, elle sera représentée par le petit ° en exposant.*

La liste des contextes où elle peut avoir pertinence sera établie pour chaque dialecte.

3. Les pharyngalisées (emphatiques et emphatisées)

L'emphase (plus précisément, la vélo-pharyngalisation) est un phénomène de retrait de la masse arrière de la langue vers la zone vélo-pharyngale.
Les emphatiques sont notées par un point sous la lettre : *ḍ ẓ ṭ ṣ...*

ex. : *iẓi* "vésicule biliaire", *aḍar* "pied".

A côté des emphatiques vraies (ayant statut de phonèmes), il existe des "emphatisées", dont on doit soigneusement les distinguer. Les emphatisées ne doivent pas être notées dans une transcription phonologique et encore moins dans une notation usuelle. Il s'agit de phonèmes non-emphatiques qui prennent une coloration emphatique en raison de la présence dans l'environnement immédiat d'une consonne emphatique ou d'articulation postérieure : vélaire, uvulaire : *aḍar* , "pied" est réalisé *aḍaṛ* ; *aɣrum* est réalisé *aɣṛum, aqerru, aqeṛṛu...*

Mais dans tous ces cas, l'emphase du [ṛ] est conditionnée par la présence de l'emphatique vraie /ḍ/ ou des vélaires et uvulaires /ɣ, x, q/.

On fera attention au fait que la même réalité physique (l'emphase) peut cacher des données linguistiques radicalement distinctes ; ainsi, [ṛ] est un phonème dans *ṛwiɣ* "je suis rassasié" et sera donc noté, alors qu'on a affaire à une simple variante conditionnée dans [*aẓṛem*] "intestin" que l'on devra écrire *aẓrem*.

➔ *On ne notera donc que les emphatiques "vraies" (non-conditionnées) : /ḍ ẓ ṭ ṣ/.*

➔ *Pour le [ṛ], l'emphase ne sera notée que dans les très rares cas où il y a opposition.* On écrira : *ṛwiɣ* "je suis rassasié", qui s'oppose à *rwiɣ* "j'ai/suis remué" ; *ṛeggem* "promettre", distinct de *reggem* "insulter" (aoriste intensif). Mais on écrira : *tarubia*, "garance" *tarakna*, "tapis", malgré la réalisation emphatique du [ṛ] car il n'y a aucun risque de confusion.

➔ *Pour les autres sons* ([-ṣ Â...]), *l'emphase sera toujours négligée*, même dans les contextes, tout à fait exceptionnels, où elle ne paraît pas conditionnée, comme dans *uṣ̌ṣ̌ay* "lévrier", car le risque d'ambiguïté est inexistant.

4. Les voyelles

Le système vocalique berbère nord est extrêmement simple puisqu'il se réduit aux trois voyelles fondamentales : /i/, /a/, /u/ (= "ou" du français). Quel que soit le timbre effectif

rencontré – ces phonèmes vocaliques connaissent des variantes nombreuses –, on le ramènera à l'une des trois voyelles ci-dessus.

La voyelle neutre

Il existe par ailleurs une voyelle neutre (un "e" muet) très fréquente et très instable. En théorie, elle n'a pas de pertinence phonologique : elle n'apparaît que pour éviter la constitution de groupes consonantiques imprononçables (plus de deux consonnes successives).

zger "traverser", *tezger* "elle a traversé", *zegren* "ils ont traversé", *tzegremt* "vous avez traversé".

L'apparition de ce minimum vocalique, qui n'est donc qu'un "lubrifiant phonétique", est déterminée par l'environnement immédiat ; dans une notation phonologique stricte, on ne doit pas le noter et l'on écrira : /tzgrmt/ "vous avez traversé". Au niveau pratique, il est clair que la solution phonologique est difficilement praticable dans ce cas : elle rendrait le décodage extrêmement laborieux pour des locuteurs habitués à la graphie latine, notamment du français. On maintiendra la voyelle neutre dans la notation usuelle (et on écrira : *tzegremt*).

– Pour représenter cette voyelle, les linguistes utilisent normalement le "e" renversé [ə] ; pour la pratique courante, il faut évidemment employer le "e" normal qui n'a pas d'autre utilisation dans les dialectes berbères nord.

– On évitera de la multiplier inutilement, surtout à l'initiale où elle est particulièrement instable : on notera *zger* "traverser" et non *ezger*. Dans cette position, on ne la mettra systématiquement que devant les séquences mono- ou bi-litères sans voyelle pleine /i, a, u/ : *eg*, "faire", *ečč* "manger", *egg°*, "pétrir", *ens* "passer la nuit"... (mais : *ččiɣ, nsiɣ*...).

– Conventionnellement et pour éviter les fluctuations dans la forme graphique des unités, sa position sera stabilisée à l'intérieur des mots ; elle gardera toujours la position qu'elle occupe au sein du mot isolé et on ne tiendra pas compte de l'influence des éventuels affixes qui peuvent, en liaison avec les règles de syllabation, entraîner un déplacement de la voyelle neutre :

ixeddamen "ouvriers" → *ixeddamen-is* "ses ouvriers", même si la prononciation réelle est [ixddamn-is].

irgazen "hommes" → *irgazen-a* "ces hommes", même si la pronciation réelle est [irgazn-a].

yefren "il a trié" → *yefren-iten* "il les a triés", même si la prononciation réelle est [ifern-iten].

izeddem "il rammasse le bois" → *izeddem-d* "il ramène le bois", même si la prononciation réelle est : [izeddm-ed].

ur asen-ten-id-ttakkeɣ ara "je ne les leur donnerai pas", même si la prononciation réelle est [ur asen-tn-id-ţţakkɣ ara].

➔ *On maintiendra la voyelle neutre dans la position qu'elle occupe dans le mot isolé, mot isolé défini comme l'unité lexicale avec ses marques grammaticales non-mobiles.*

5. Les assimilations dans la chaîne

Aux frontières de morphèmes, certaines séquences phonologiques ne sont pas réalisables telles quelles : il se produit un phénomène d'assimilation phonétique souvent très

important, qui a pour conséquence de masquer la structure réelle de la phrase ou du syntagme car les composants syntaxiques ne sont plus immédiatement apparents.

L'inventaire de ces phénomènes – *qui ne sont absolument pas généralisés, ni en kabyle, et encore moins à l'échelle du monde berbère* –, est le suivant :

n + t— réalisé →	*tt*
n ta	*tta* (de celle-ci)
n + w—	*ww*, *bb°* ou *gg°* selon les régions
n + wa	*bb°a* (de celui-ci)
n + y—	*yy/gg* (selon les régions)
n yergazen	*ggergazen* (de hommes)
n + f—	*ff*
n Faṭima	*ffaṭima* (de Fatima)
n + m—	*mm*
n Muḥend	*mmuḥend* (de Mohand)
n + r—	*rr*
n Ṛebbi	*ṛṛebbi* (de Dieu)
n + l—	*ll*
n laẓ	*llaẓ* (de faim)
m + w—	*mm*
am wa	*amma* (comme celui-ci)
f + w—	*ff*
f waman	*ffaman* (sur l'eau)
d + t—	*tt* (ou, localement : *ţţ)*
d tameṭṭut	*ttameṭṭut* (c'est une femme)
(comparer avec : *d argaz* , c'est un homme)	
d tmeṭṭut	*ttmeṭṭut* (avec la femme)
(comparer avec : *d wergaz*, avec l'homme)	
d tamɣart	*ttamɣart* (c'est une/la vieille)
(comparer avec : *d amɣar*, c'est un/le vieux)	
d temɣart	*ttemɣart* (avec la vieille)
(comparer avec : *d wemɣar*, avec le vieux)	
ad tawi	*attawi* ou *aţţawi* (elle emmènera)
(comparer avec : *ad yawi*, il emmènera)	
d/ḍ + t—	*tt/ṭṭ*
tezriḍ-t	*tezriṭṭ* (tu as vu-le = "tu l'as vu")
d(d) (occlusif) + t—	*dd*
a d(d) tawi	*a dd awi* (elle amènera ici)

tt + t—	*tt*
i/y + y—	*igg*
ay/i yeẓran	*iggeẓran* (qui a vu)
g + w/u—	*gg*^{w}
deg uzal	*degg*^{w}*zal* (dans journée).
gg waman	*gg*^{w}*aman* (dans l'eau)

Ces phénomènes sont extrêmement fréquents dans le discours dans la mesure où ils concernent des outils grammaticaux de très haute fréquence : *d* de phrase nominale ; *d*, préposition "et/avec" ; *n*, "de" et de nombreuses autres prépositions : *am*, "comme", *ɣef*, "sur", *deg/gg*, "dans", etc. Ils sont aussi particulièrement fréquents dans le groupe verbal, en raison des successions de morphèmes (préverbes comme *ad*, affixes, marques diverses...) ; dans ce contexte, des assimilations très spécifiques peuvent même se produire. On n'envisage ici que les règles générales, les cas particuliers feront l'objet de mises au point particulières.

Du point de vue de la phonologie, la situation est tout à fait claire : ces assimilations doivent être rétablies dans leur forme canonique et l'on écrira :

/awal n wergaz/ "parole d'homme" et non [awal wwergaz] ou [awal bb^{w}ergaz] (réalisations phonétiques)
/lbaṭel n tmeṭṭut/ "injustice de femme" et non [lbaṭel ttmeṭṭut]
/tullas n taddart/ "les jeunes filles du village" et non [tullas ttaddart]
/ad tawi/ "elle emmènera" et non [attawi] ou [aţţawi]

Dans une notation usuelle, le principe phonologique doit également prévaloir et ce pour deux types de raisons complémentaires :

– En rétablissant la forme canonique, la solution phonologique permet un gain important au niveau de la clarté syntaxique de l'énoncé puisque les composants sont clairement identifiables.

– On se rapproche ainsi des formes effectivement attestées dans la généralité du berbère car ces phénomènes d'assimilations sont, pour la plupart, très localisés ; en d'autres termes, *awal n wergaz* sera immédiatement décodable par tout berbérophone, ce qui ne serait pas le cas de *awal wwergaz* ou *awal bb°ergaz*.

On pourra cependant, dans les situations pédagogiques, réserver transitoirement le cas de l'assimilation /d + t/ qui se réalise dans tous les dialectes berbères sous des formes quasi-identiques (*tt* ou *ţţ*). Dans ce cas, il sera possible, d'indiquer le phénomène d'assimilation phonétique, en introduisant un trait de soulignement entre le *d* et *t* (*d_tameṭṭut*, "c'est une femme").

– On précisera que la restitution phonologique ne sera pas opérée pour *les assimilations lexicalisées*, c'est-à-dire, à l'intérieur du mot (défini comme l'unité lexicale avec ses marques obligatoires) : on écrira donc *tayaziṭ*, *taɣaṭ* (et non *tayaziḍt*, *taɣaḍt*) etc. Dans de tels cas, la désassimilation ne présenterait strictement aucun intérêt informatif.

Les successions de voyelles

Le berbère ne tolère pas de suites immédiates de voyelles à l'intérieur d'un même syntagme. Lorsque, du fait des assemblages d'unités dans les énoncés, deux voyelles appartenant à deux morphèmes distincts, se trouvent être en contact, la première d'entre elles est normalement élidée : /V + V/ → /(V) + V/ ; par exemple :

- *ur yeddi ara* "il n'est pas allé", réalisé : *ur yedd' ara*
- *mi ara d yas* "lorsqu'il arrivera", réalisé : *ur d-yus'ara*

On optera dans tous les cas pour la restitution des composants vocaliques de la forme canonique des mots ; on écrira donc : *ur yeddi ara*, *mi ara d-yas*...

On ne confondra pas ces cas, directement conditionnés dans la chaîne phonique, avec les nombreux allomorphes des affixes du nom et du verbe en position post-vocalique (par ex. : *-as* > *-yas, -has*... pronom personnel affixe régime indirect de 3ème pers. sing.), qui sont des variantes morphologiques, non-prévisibles dans leur forme précise, et qui seront donc notées comme telles (*yenna-yas* "il lui a dit").

De façon générale, on ne tiendra pas compte des conditionnements syntagmatiques des voyelles ; *on conservera toujours à la voyelle sa forme normale dans le mot isolé*. Ainsi, les nombreux nominaux à marque d'état d'annexion en *u*— (type *ufus*, *uderɣal*) seront toujours notés avec une voyelle /u/, quelle que soit la réalisation dans la chaîne ; on écrira : *i uderɣal*, "pour l'aveugle" *i ufus* "pour la main" (et non *i wderɣal*, *i wfus*)...

➔ *Tous les cas d'assimilations, consonantiques ou vocaliques, dans la chaîne (à la frontière de morphèmes) seront désassimilés et rétablis dans leur forme phonologique (et syntaxique).*

6. Quelques problèmes graphiques

a)- Les chuintantes [-z] et [š], conformément à l'usage maintenant bien établi en kabyle seront notées, pour des raisons typographiques évidentes :

- pour la sonore [ž]	*j*	*jji* "guérir"
- pour la sourde [š]	*c*	*uccen* "chacal"

b)- Les vélaires seront notées :

- pour la sonore ("gh")	*ɣ*	*aɣ* "prendre, acheter"
- pour la sourde ("kh")	*x*	*axxam* "maison"

c)- Les pharyngales seront notées :

- pour la sonore	*ε*	*yeεya* "il est fatigué"
- pour la sourde	*ḥ*	*yeḥla* "il est guéri"

La lettre grecque "*epsilon*" a l'avantage de rappeler le *'ayn* arabe. La notation ancienne par un accent circonflexe sur la voyelle est mal adaptée en contexte vocalique et difficilement extensible à l'ensemble du domaine berbère.

7. L'usage du trait d'union (tiret séparateur de mots)

On préconise l'usage des tirets entre le *Nom*, le *Verbe* ou la *Préposition* et *leurs affixes mobiles*. Sur le plan phonétique – notamment au niveau de l'intonation –, les séquences

« *Nom*/*Verbe/Préposition* + Affixe(s) » constituent des ensembles homogènes : il n'y a entre eux ni pause ni rupture possible. Les groupes « *Nom*/*Verbe/Préposition* + Affixes » sont des ensembles d'unités solidaires : en cas de déplacement, c'est l'ensemble qui doit bouger.

On écrira : *yezzenz-it*, "il l'a vendu"; *yusa-d*, "il est arrivé (vers ici)" ; *axxam-is*, "sa maison", *ɣur-es* "chez lui"...

Ce choix présente un intérêt évident pour la lecture car il permet le décodage immédiat des énoncés :

– Les constituants de la phrase ne sont pas en simple relation de juxtaposition. Ils se regroupent en sous-ensembles intermédiaires (les syntagmes), doués d'une certaine autonomie. Le décodage ne se fait pas par addition des unités successives, mais par intégration des rapports existants entre les syntagmes. Le travail du lecteur sera donc grandement facilité si la notation lui fournit des marqueurs des relations internes aux groupes.

Dans : *yekcem s axxam-is*, "il est entré dans sa maison", le possessif *-is* entretient des rapports prioritaires avec *axxam* avant même d'être un constituant de la phrase globale, ce qui justifie que l'on écrive *axxam-is* et non *axxam is*.

– Comme il existe en berbère de nombreux éléments grammaticaux comportant un seul phonème et souvent homophones, l'absence de tirets entre le *Nom* et le *Verbe* et leurs affixes peut conduire à de sérieuses difficultés de décodage, voire même à des ambiguïtès :

yedda d gma s (sans tiret) peut s'interpréter comme

- *yedda d gma-s,* "il est allé avec son frère" (*d* = "avec")
- *yedda-d gma-s* "Son frère est venu" (*d* = "vers ici")

Et les choses seront encore plus troublantes si l'on rajoute un complément nominal introduit par un préposition courte :

yedda d gma s s asif

- *yedda-d gmas-s s asif*, "son frère est venu à la rivière"
- *yedda d gma-s s asif,* "il est allé avec son frère à la rivière"

Pour éviter ce type de situation et, plus généralement, pour faciliter le décodage, on reliera tous les affixes par un tiret au mot auquel ils se rapportent.

On précisera que :

– Cette proposition s'applique aux affixes *mobiles/facultatifs* du Nom, du Verbe, des Prépositions et autres unités grammaticales (les interrogatifs notamment), *mais non à la préposition précédant un Nom, ni aux marques de négation et d'aspects/temps précédant le verbe* ; on écrira :

yedda s asif, "il est allé à la rivière" ;*tullas n taddart*, "les jeunes filles du village"
ad yeddu s asif, "il ira à la rivière"
ur yeddi ara s asif, "il n'est pas allé à la rivière"
ur itteddu ara s asif, "il n'ira pas à la rivière"
ɣur medden "ches les gens", mais : *ɣur-sen* "chez eux"

– En vue d'établir des règles simples, il paraît préférable de ne pas traiter de façon différenciée les divers cas d'affixation : après le Verbe/après le Nom, après le Verbe (affixes post-posés)/devant le Verbe (affixes anté-posés), après préposition... Dans tous les cas,

quelles que que soient la position et la nature de l'affixe et quelle que soit la nature du noyau, on reliera l'affixe à son point de rattachement par un trait d'union.

On écrira donc :

Pour un Verbe :
yefka-yas-t-id "il le lui a donné (vers ici) "
ad as-t-id-yefk "il le lui donnera"
ur as-t-id-yefki ara "il ne le lui a pas donné

Pour un Nom
argaz-is, baba-s "son mari", "son père"
argaz-ines "son mari"
argaz-a, axxam-agi, "cet homme"
argaz-ad "cet homme"
argaz-inna, argaz-ihin "cet homme (là-bas)"
axxam-is ou *axxam-ines*, ou *axxam-nnes* "sa maison"
axxam-nni "la question (en question)"
axxam-nni-ines "sa maison (en question)"
axxam-agi-ines "sa maison (-ci)"

On pourra ainsi immédiatement distinguer : *idrimen-ines* "son argent", de : *idrimen ines* "l'argent est à lui".

Pour une Préposition
ɣur-i, ɣur-ek, ɣur-em, ɣur-es : chez-moi, chez-toi, chez-toi (fem.), chez-lui
fell-i, fell-ak, fell-am, fell-as : sur-moi, sur toi, sur toi (fém.), sur-lui
zdat-i, zdat-ek, zdat-em, zdat-es : devant-moi, devant-toi, devant toi (fém.), devant-lui.

8. Quelques conventions d'usage : ponctuation, majuscules, noms propres.

L'ensemble de ces questions fera l'objet d'une approche détaillée ultérieure, mais quelques recommandations peuvent néanmoins être formulées dès à présent.

– Les noms propres berbères, de toutes natures, seront conservés dans leur forme *phonétique courante locale* ; on écrira : *Iɣil bb°eẓru* (et non *Iɣil n weẓru*), nom d'un village kabyle. La fonction essentiellement identificatoire des noms propres interdit la restitution phonologique.

– Les noms propres non-berbères devront faire l'objet d'une codification systématique ultérieure. Toujours pour préserver la fonction identificatoire, on n'hésitera pas à utiliser les caractères "p, v, o..." dans la notation des noms propres étrangers.

– Les majuscules seront utilisées pour le premier caractère des noms propres et à l'initiale de phrase.

– Les autres signes de ponctuation seront employés dans les conditions habituelles pour les langues à notation latine.

On veillera notamment à l'utilisation de la virgule pour marquer les *ruptures intonatives*, particulièrement importantes comme indice syntaxique en berbère (pour l'indicateur de thème, pour certains types de prédicats etc.). On écrira :

argaz-nni, ẓriɣ-t, "l'homme (en question, je l'ai vu"
idrimen, ines, "l'argent, il est à lui"
argaz, n tmurt "l'homme est du pays" (structure prédicative), à distinguer de :
argaz n tmurt "un/l'homme du pays" (syntagme nominal non-prédicatif).

*

Orientation bibliographique (ne sont signalés ici que les titres traitant expressément de la notation usuelle ; pour les travaux de phonétique et phonologie, on se reportera à la « Chronique des études berbère - Langue et littérature » de S. Chaker).

– Ramdane Achab : *Tira n tmazight (taqbaylit)*, Tizi-Ouzou, Tafsut, 1990 ; reprend et développe : *Langue berbère (kabyle) : Initiation à l'écriture*, Paris, Imedyazen, 1979.

– Salem Chaker : « Propositions pour une notation usuelle du berbère (kabyle) », *Bulletin des études africaines de l'Inalco*, II/3, 1982 ; repris dans *Textes en linguistique berbère (Intoduction au domaine berbère)*, Paris, CNRS, 1984 et *Manuel de linguistique berbère I*, Alger, Bouchène, 1991.

– Kamal Naït-Zerrad : *Manuel de conjugaison kabyle...*, Paris, L'Harmattan, 1994/Alger, Enag-Editions, 1995.

– Actes de la table-ronde internationale « Phonologie et notation usuelle dans le domaine berbère - Inalco, avril 1993 », *Etudes et documents berbères*, 11 & 12, 1994 & 1995.

SYSTEME DE NOTATION USUELLE POUR LE BERBERE (dialectes nord)

Voyelles	i	e	u ("ou" français)	
		a		
Semi-voyelles		y	("j" de l'A.P.I.)	
		w		
Consonnes				
	Labiales	b	[b/ḇ]	*ibawen* "fèves"
		f		*tafat* "lumière"
		p		*apaki* "paquet" (emprunt français)
		m		am "comme..
	Dentales	d	[d/ḏ]	*da* "ici.
		t	[t/ṯ]	*ta* "celle-ci"
		ḍ	[ḍ/ḏ̣]	*iḍ* "nuit"
		ṭ		*aṭas* "beaucoup"
		n		*ini* "dire"
	Sifflantes	z		*izi* "mouche"
		s		*as* "jour"
		ẓ		*aẓ* "s'approcher"
		ṣ		*ṣṣabun* "savon"
	Pré-palatales	j		*jji* "guérir"
		c		*iccew* "corne" ("ch" français)
		č		*ečč* "manger"
		ǧ .		*eǧǧ* "laisser"
	Vélaires	g	[g/g̠]	*taga* "carde"
		k	[k/ḵ]	*akal* "terre"
		ɣ		*iɣi* "petit-lait" ("gh")
		x		*axxam* "maison" ("kh")
		q		*qqed* "brûler/cautériser/passer au feu"
	Pharyngales			
		ɛ		*yeɛya* "il est fatigué"
		ḥ		*ḥudd* "protéger"
	Laryngales			
		h		*ih* "oui"
	Liquides	r		*tarwa* "progéniture, enfants"
		ṛ		*ṛwiɣ* "je suis rassasié"
		l		*ali* "monter"

Rappel :

→ Les labio-vélarisées ne sont pas notées, sauf dans les rares cas où il peut y avoir risque de confusion : *ireggel* "il bouche, obstrue (Intensif)" / *iregg°el* "il fuit (Intensif) ".

→ Les affriquées dentales (*ţ*, *ẓ̧*) ne seront pas notés et ramenées à *tt* et *zz* dans le cas général.

◆ **Texte kabyle** (d’après le *Roman de chacal*, par Brahim Zellal, FDB, Fort-national, 1964)

1. Notation phonétique

ḏi zzman amǝzwaru, nnǝžmaɛǝn lǝwḥuš mǝsg̱allǝn ur uɣalǝn aḏ myǝččǝn. rran izǝm ḏ ag̱ǝlliḏ fǝll-asǝn. ṛṣan tilas ḏ inig̱an : wa ur yǝţţawǝḍ wa ! izǝm, yǝzḏǝɣ ṯiẓgi ṯamǝqq^{w}rant, nǝţţa ḏ wuǝ̱n d yilǝf, ţ-ţǝwtult, ḏ wǝɣyul, ţ-ţyaziṭ, ţ-ţfunasṯ ; llan akk^{w} ḏ ix^{w}ǝddamn-is : ilǝf, yǝggan fǝll-as ; uššǝn, yǝddal yiss ; ṯawtult, yǝssumuṯ-iţţ ; aḇaṛǝɣ yǝţţag̱^{w}ǝm-az-d aman ; aɣyul izǝddm-ǝd isɣaṛǝn ; ṯayaziṭ, ṯǝţţarw-az-d ṯimǝllalin ; ma ţ-ţafunasṯ, ṯǝţţakk-az-d ayǝfki.

hǝnnan lǝwḥuš, ṯǝḵsa ṯaɣaṭ ḏ wuǝ̱n ! Fǝṛḥǝn akk^{w} s ddunit-nnsǝn axaṭǝṛ si lǝhna i dd (t)ǝkka lǝɣna ! ala uǝ̱n ur nǝfṛiḥ ara : yuɣ ṯanumi yǝkkaṯ ṯimǝɣṛiwin. yǝndǝm aṭas ɣǝf liḥala n ziḵ. m(i) ara d yǝsmǝḵṯi aḵsum azǝg̱zaw ḏ iḏammǝn yǝḥman, aḏ as yuɣal ţ-ţissǝlḇi.

2. Notation phonologique

di Zman amzwaru, Nžmaɛn lwḥuš ; msgaLn ur uɣaln ad myČn. Ran izm d agLid fL asn. rṣan tilas d inigan : wa ur yTawḍ wa ! Izm, yzdɣ tiẓgi tamQrant, nTa d wuCn d yilf, d twtult, d wɣyul, d tyaziṭ, d tfunast ; Lan aK d ixDamn is : ilf, yGan fL as ; uCn, yDal yi S ; tawtult, ySumu iT ; abarɣ yTagm as d aman ; aɣyul izDm D isɣarn ; tayaziṭ, tTarw as d timLalin ; ma d tafunast, tTaK as d ayfki.

hNan lwḥuš, tksa taɣaṭ d wuCn ! frḥn aK s Dunit Nsn axaṭr si lhna i D tkka lɣna ! ala uCn ur nfriḥ ara : yuɣ tanumi yKat timɣriwin. yndm aṭas ɣf liḥala n zik. mi ara D ysmkti aksum azgzaw d idaMn yḥman, ad as yuɣal d tiSlbi.

[attention, le statut des couples *T* / *Ţ* et *c/c^{w}* peut varier selon les parlers !]

3. Notation usuelle

Di zzman amezwaru, nnejmaɛen lewḥuc ; mesgallen ur uɣalen ad myeččen. Rran izem d agellid fell-asen. Rṣan tilas d inigan : wa ur yettawedḍ wa ! Izem, yezdeɣ tiẓgi tameqqrant netta d wuccen d yilef, d tewtult *[d−tewtult]*, d weɣyul, d tyaziṭ *[d−tyaziṭ]*, d tfunast *[d−tfunast]* ; llan akk *[akk°]* d ixeddamen-is : ilef, yeggan fell-as ; uccen, yeddal yis-s ; tawtult, yessumut-itt; abareɣ yettagem-as-d aman ; aɣyul izeddem-d isɣaren ; tayaziṭ, tettarew-as-d timellalin ; ma d tafunast *[d−tafunast]*, tettakk-as-d ayefki.

Hennan lewḥuc, teksa taɣaṭ d wuccen ! Ferḥen akk *[akk°]* s ddunit-nsen axaṭer si lehna i d-tekka leɣna ! Ala uccen ur nefriḥ ara : yuɣ tanumi yekkat timeɣriwin. Yendem ạtas ɣef liḥala n zik. Mi ara *[m’ara]* d-yesmekti aksum azegzaw d idammen yeḥman, ad as-yuɣal d tisselbi *[d−tisselbi]*.

N.B. entre crochets, usages qui peuvent être maintenus de manière transitoire, à des fins pédagogiques.

Dans les temps anciens, tous les animaux se réunirent et se firent jurer réciproquement de ne plus se dévorer les uns les autres. Ils établirent le lion comme roi. Ils fixèrent des règles et des juges fermes : personne ne devait plus agresser personne ! Le lion habitait dans une grande forêt avec le chacal, le sanglier, la hase, l’âne, la poule et la vache. Tous les animaux étaient les serviteurs du lion : le sanglier lui servait de matelas, le chacal de couverture, la hase de coussin ; le renard allait chercher l’eau, l’âne était de corvée de bois, la poule lui donnait des oeufs, quant à la vache, elle lui procurait le lait.

Les animaux vivaient en paix : la chèvre et le chacal paissaient ensemble ! Tous étaient heureux de leur nouvelle vie car la paix garantit la prospérité ! Seul le chacal n’était pas heureux : il avait l’habitude de faire des mauvais coups. Il regrettait beaucoup la vie d’autrefois. Quand il se rappelait le goût de la viande crue et du sang chaud, il devenait comme fou !

◆ **Texte tachelhit (notation usuelle)** [sujet du Bac 1995]

Tafqqirt d Muḥ u Ɛeddi

Tella twala n waman ɣ dar yat tfeqqirt. Tasi amadir-nns ; telkm-nn taɣult-nns. Teqqen asaru ; tmun d trga ar imi n tnuḍfi taf-nn aman skrn mani yaḍn. Tmun d usaru aylliɣ tlkm ɣilli sswan. Taf-nn gi-s yan urgaz ar ukan isswa. Tnna-yas tfeqqirt-lli :

– Muḥ u Ɛeddi ! max aylliɣ terẓemt i waman-inu ?

– Izd is trit ad mmtnt tirkmin-inu, ti-nnm uhu ?

Tall tfeqqirt-lli amadir, tut ser-s Muḥ u Ɛeddi, tzemzel kullu uxsan ɣ imi-nns.
Iftu nit ɣalli ibbi-yas-d tannfult n uṣrud s tgemmi n tnebbaṭṭ ɣ Ugadir. Ɣ ass-lli tumeẓ tannfult ar tseqsa alliɣ as-mlan mani-s rad tftu s tgemmi n unbbaḍ ɣrin-as :

– Ijja Ɛli d Muḥ u Ɛeddi !

Tbidd imikk imikk s ibidd yan urgaz yaḍnin tama-nnsn. Ar issawal urgaz-ann yan uzemz ɣezzifn. Nettat ur jjun tssen ma s-inna abla kiɣ inna – Ijja Ɛli Î nɣ « Muḥ u Ɛeddi ».
Issawel-d unebbaḍ, inna i tfeqqirt :

– Ma s tennit kemmin ?

– Ɣ mit, a sidi ?

– Hati tutt Muḥ u Ɛeddi, terrẓit imi-nns.

– Hati za ɣwad ur t-ssinɣ ur igi Muḥ u Ɛeddi ur jjun t-ẓriɣ.

– Hati ɣwad is t-id-iwi Muḥ u Ɛeddi ad fell-as issawel.

– Meqqar ḥetta nekkin hati ddiɣ ar-kiɣ ufiɣ yan mi bahra iḥma imi-nns zund ɣwad, ṣerrfx-awn-t-id.

D'après Amsri Lehsen, dans *Tamunt* de juin 1994

C'est le tour d'eau d'une vieille. Elle prend sa houe, arrive dans son champ, oriente l'eau (vers son champ). Elle remonte la canalisation jusqu'à la source et trouve l'eau allant ailleurs. Elle suit la rigole jusqu'au lieu qu'elle irrigue. Elle y trouve un homme qui irrigue son champ. La vieille lui dit :

– Moh-ou-Addi ! Pourquoi as-tu détourné mon eau ?

– Veux-tu que mes navets meurent pour que vivent les tiens ?

Elle lève sa houe, frappe Moh-ou-Addi et lui casse toutes les dents de sa bouche. Il partit et lui fit envoyer une convocation au palais de justice d'Agadir. Le jour ou elle la reçut, elle demanda l'adresse. On la lui donna et elle se présenta au tribunal. On l'appela :

– Ijja Ali et Moh-ou-Addi !

Elle se lève un moment ; un instant après, un homme se lève à ses côtés et se mit à parler longtemps. Elle ne comprenait rien à ce qu'il disait sauf lorsqu'il prononçait les noms de Ijja Ali ou Moh-ou-Addi. Le juge s'adressa alors à la vieille :

– Que dis-tu, toi ?

– A propos de quoi, Monsieur ?

– N'as-tu pas frappé Moh-ou-Addi et ne lui as-tu pas brisé les dents ?

– Mais celui-ci, je ne le connais pas ! Ce n'est pas Moh-ou-Addi ! Je ne l'ai jamais vu.

– Cet homme représente Moh-ou-Addi, il le défend.

– Puisse-t-il en être de même pour moi ! Je vais aller chercher quelqu'un dont la langue est aussi bien pendue que celui-ci et je vous l'enverrai !

CENTRE de RECHERCHE BERBERE

INALCO - Paris

"Aménagement linguistique de la langue berbère"

Atelier organisé du 5 au 9 octobre 1998

Ont participé aux débats de l'Atelier :

S. Chaker (INALCO-CRB)
A.Bounfour (INALCO-CRB)
M. Aghali (INALCO-CRB)
M. Lafkioui (INALCO-CRB)
K. Naït-Zerrad (Cologne, CRB)
R. Achab (Univ. de Provence, CRB)
R. Douchaïna-Ouammou (IERA, Rabat)
A. Elmountasser (Univ. Agadir)
V. Brugnatelli (Milan)
C. Castellanos (Univ. Aut. de Barcelone)
M. Oussalem (Univ. Tizi-Ouzou/INALCO)
M. Chacha (Amsterdam)
A. Rachid-Raha (Grenade)
M. El Ayoubi (étudiant INALCO)
A. Boumalk (étudiant INALCO/Paris-3)
N. Smaïl (étudiant INALCO/Paris-5)
M. Ferkal (étudiant INALCO)
N. Abrous (étudiante INALCO)
M. Brun (étudiant INALCO)
A.Taleb (étudiant INALCO)
S. Chemakh (étudiant INALCO)
H. Ghanes (étudiante INALCO)
Kh. Madoui (étudiant INALCO)
O. Manseri (Paris)
F. Chekri (étudiante INALCO)
A.Kh. Attayoub (Niger)
F. Bouteldja (étudiant INALCO)
J. Irizi (étudiante INALCO)
O. Tilikete (étudiante INALCO)

Ont envoyé une contribution écrite (en plus des trois documents de synthèse préparés par les pré-rapporteurs : S. Chaker, R. ; R. Achab ; K. Naït-Zerrad) :

- *Document de synthèse sur l'instabilité graphique dans les romans kabyles* (Sinikka Loikkanen, Helsinki) (34 pages).
- *Vocabulaire usuel du Tachelhit* (A. Bounfour et R. Douchaîna-Ouammou) ;
- *Agraw n wawalen n tmaziɣt tatrart (isumar). Propositions d'un lexique de berbère moderne* (Institut de Langue et Culture Amazigh, Bgayet ; K. Bouamara & A. Rabhi) ;
- *Points de vue sur quelques éléments relatifs à l'aménagement du berbère* (A. Houache, B. Abdesselam, A. Nouh-Mefnoune. Ghardaïa) ;
- *Notation usuelle et standardisation du berbère méridional (touareg). 3. La néologie* (M. Aghali-Zakara) ;
- *Remarques de méthode pour l'élaboration d'un vocabulaire fondamental (cas du tachelhit)* (A. Boumalk) ;
- *Du projet Terminologie berbère (Termber)* (A. Harcheras, Goulmima) ;
- *Quelques propositions néologiques pour l'étude du récit en langue amazighe* (A. Salhi, Tizi-Ouzou) ;
- *Aménagement linguistique du berbère* (R. Achour, Tizi-Ouzou) ;
- *Lexique "traditionnel" et néologie : récupération de termes berbères en différents secteurs* (V. Brugnatelli) ;
- *A propos de la construction de l'Amazigh commun* (C. Castellanos).

I. Orientations générales pour l'aménagement de la langue berbère : *urgence et réalisme*

(Synthèse par S. CHAKER)

Dans l'environnement actuel de la langue berbère, le passage à l'écrit, la standardisation de la langue sont des conditions absolues, non seulement pour le développement de la langue et de la culture berbères, mais tout simplement pour leur survie. Le monde qui supportait l'oralité traditionnelle s'effondre chaque jour un peu plus, les agents culturels anciens disparaissent peu à peu, les chaînes de transmission se rompent, les conditions de production et d'existence mêmes de cette culture orale disparaissent... Et l'Ecole enseigne et valorise d'autres langues, d'autres références culturelles, accentuant et accélérant le processus de marginalisation, de régression, de folklorisation.

➔ **A terme, il ne peut y avoir maintien berbère en dehors d'une scolarisation généralisée en langue berbère et d'une *large diffusion de l'écrit*.**

Les questions de linguistique appliquée et d'aménagement doivent donc urgemment être prises en charge par les berbérisants universitaires, qui sont les seuls à pouvoir traiter de ces questions avec efficacité et réalisme. Faute de quoi, le champ sera investi par le charlatanisme, l'incompétence et l'idéologie, dont on en perçoit déjà nettement les dangers, en Algérie comme au Maroc.

C'est pour cela que l'atelier d'octobre 1998 a retenu la principe de la mise en place d'un Réseau International pour l'Aménagement de la Langue Berbère, constitué autour du Centre de Recherche Berbère de l'INALCO (*Cf.* "Annexe" 1).

Quelques principes qui doivent guider l'action d'aménagement

1. De la variation : Sur un plan général, on rappellera que la diversité et la variation sont une donnée inhérente à toute communauté linguistique, et même à tout système linguistique. La sociolinguistique a complètement remis en cause la vision structuraliste classique du système linguistique homogène et cohérent en toutes ses parties, y compris lorsqu'on a affaire à des "grandes" langues, à vieille tradition normalisatrice. L'idée d'une langue identique à elle-même en tout point de son territoire et chez tous ses locuteurs est une illusion, le produit d'une histoire socio-culturelle précise : elle ne correspond jamais à la réalité objective des pratiques linguistiques observées. Les langues fonctionnent, très bien et partout, avec de grandes latitudes de variation. Il ne faut donc pas transplanter dans notre domaine des conceptions purement idéologiques, une problématique largement artificielles, qui risquraient d'être inutilement coûteuses.

2. La question du "berbère commun" doit être traitée dans cet esprit. L'élaboration d'un standard berbère commun ne peut être considérée comme *objectif immédiat*. Il faut éviter de constituer dans le champ berbère une nouvelle situation diglossique du type de celle de l'arabe classique/arabe dialectal, qui serait tout à fait contre-productive par rapport à l'objectif de promotion de la langue berbère et notamment à sa généralisation. Il serait particulièrement dangereux d'élaborer un monstre normatif supplémentaire, un "berbère classique", qui serait nécessairement très éloigné de tous les usages réels, sous le prétexte qu'il faudrait aussi une langue "unifiée" aux Berbères.

Dans l'immédiat, et sans doute pour plusieurs décennies, on visera à établir ***une forme standard (écrite) de chaque variété régionale*** du berbère (kabyle standard, tachelhit standard

etc.). L'objectif d'un standard pan-berbère ne sera envisagé que sur la longue durée, par accoutumance et convergence progressive entre les différentes variétés.

On n'oubliera pas que les dialectes berbères actuels évoluent de manière séparée et constituent des communautés sociolinguistiques distinctes depuis près de dix siècles[1] ! De plus, chaque dialecte véhicule une tradition culturelle, une littérature qui lui sont propres : une norme linguistique pan-berbère couperait immédiatement les berbérophones de ce patrimoine culturel et ferait du berbère une nouvelle "langue de bois", sans ancrage social réel et sans dynamique culturelle.

3. La base de travail doit donc toujours rester la forme régionale effective (kabyle, chleuh, touareg, rifain...) et l'on s'efforcera à partir de là d'enclencher un processus de normalisation convergente. "Rapprocher" les dialectes autant que faire se peut, cela est relativement aisé dans certains secteurs :

a- La graphie usuelle doit être commune à tous les dialectes, à l'exception de spécificités phonologiques régionales lourdes. Les usages dominants actuels, à base latine, sont l'exemple d'une notation de tendance "pan-berbère", acceptable pour la quasi-totalité du domaine berbère et n'introduisant aucune distorsion grave par rapport aux données d'aucun dialecte.

b- Au niveau lexical, on fera en sorte que la néologie (terminologies modernes, scientifiques et techniques) soit commune à l'ensemble du domaine.

De manière générale, chaque fois que le terrain s'y prête, on fera pencher la balance du côté de la convergence plutôt que de renforcer les divergences.

4. Pour chaque aire dialectale, on élaborera **un seul standard**, pour la définition duquel on utilisera différents type de critères objectifs : pan-berbérité, extension géographique des formes au sein du dialecte, clarté et régularité morpho-syntaxique.

Pour chaque région, on proposera un standard dialectal, aussi peu marqué localement que possible : on évitera notamment de produire des textes à vocation pédagogique ou de large diffusion dans la multitude les parlers locaux, ce qui aurait l'inconvénient de figer une situation de fragmentation extrême et de contrecarrer la généralisation de l'écrit. Mais ces standards régionaux ne doivent pas être envisagés comme des normes coercitives et fermées, mais plutôt des cadres fluides, où l'on pourra laisser une certaine marge de variation et de choix. Dans toutes les situations d'indécidabilité (ex : *a s yawi* et *ad as yawi*), les différentes possibilités devront être intégrées dans la "norme" et offertes, au pédagogue et à l'élève. On intégrera donc une dose de variation dans la "norme".

En conclusion, les bases d'un consensus, réaliste et immédiatement efficace, sur quelques grandes orientations peuvent être résumées comme suit :

a- La diversité linguistique et sociolinguistique du berbère impose que l'on intègre la variation dans la définition d'une "norme". Toute attitude uniformisante rigide et excessive serait immanquablement rejetée et ses promoteurs n'auraient aucun moyen de l'imposer.

b- Plutôt que de construire artificiellement une "norme" du berbère, on enclenchera un processus de normalisation convergente à partir des dialectes effectifs : adoption de graphies usuelles identiques ou compatibles, élimination des particularités phonétiques dialectales infra-phonémiques dans la notation usuelle, néologie commune...

c- Des solutions concurrentes, notamment en matière de lexique et de graphie, peuvent et doivent être acceptées et expérimentées, voire intégrées dans la compétence (socio)linguistique des berbérophones.

[1] c'est-à-dire depuis la fin du continuum linguistique berbère en Afrique du Nord.

Ni "norme pan-berbère", artificielle et mythique, ni multiplication des normes infra-dialectales accusant et figeant la diversité. La voie est étroite certes, mais c'est à cette seule condition que l'unité, dans la diversité, du berbère pourra être préservée et consolidée, et que l'on pourra continuer à parler "d'une langue berbère".

*

[L'essentiel des thèses et orientations synthétisées ici ont été formulées par S. Chaker pour la première fois dans :

- *Tafsut - Etudes et débats*, 1, 1983 : « De la description à la planification linguistique », p. 57-63 ;

- *Tafsut - Etudes et débats*, 2, 1985 : « La planification linguistique dans le domaine berbère : une normalisation pan-berbère est-elle possible ? », p. 81-91

- *Problèmes de glottopolitique*, [= *Cahiers de Linguistique Sociale, 7* ; Rouen], 1985 : « La normalisation linguistique dans le domaine berbère », p. 161-175.

et repris, dans leurs grandes lignes, dans *Berbères aujourd'hui/Imaziàen ass-a*, Paris/Alger, 1989/1990, chap. 11 et précisées dans la nouvelle édition, Paris, L'Harmattan, 1998, chap. 10, "Le travail sur la langue").]

II. La notation usuelle

(Synthèse par Kamal Naït-Zerrad)

A l'issue de la dernière rencontre organisée en juin 1996 par le Centre de Recherche Berbère de l'INALCO et consacrée aux "Problèmes en suspens de la notation usuelle du berbère", les participants ont convenu de traiter des problèmes qu'ils n'ont pu aborder lors d'un atelier ultérieur. C'est dans cette perspective que le CRB a programmé du 5 au 9 octobre 1998 un atelier qui s'est intéressé plus globalement à l'aménagement linguistique du berbère.

Le premier document de synthèse concernant la notation usuelle et reprenant les conclusions de l'atelier de juin 1996 a été élaboré par S. Chaker. Ce sont des *Propositions pour la notation usuelle à base latine du berbère*. Comme indiqué dans les préliminaires, les « solutions retenues peuvent être considérées comme des propositions fermes et définitives pour la notation usuelle du kabyle » car « la langue écrite dont il s'agit de fixer la notation usuelle est une koinè dialectale (kabyle, chleuh, rifain…), ouverte, à construction sur la durée. »

La notation préconisée est d'inspiration phonologique et les propositions avaient concerné les points suivants :

1. Spirantes et occlusives simples
2. Phonèmes non-homogènes : affriquées et labio-vélarisées
3. Les pharyngalisées (emphatiques et emphatisées)
4. Les voyelles (en particulier la voyelle neutre)
5. Les assimilations de consonnes dans la chaîne et la succession de voyelles
6. Quelques problèmes graphiques (chuintantes, vélaires et pharyngales)
7. L'usage du trait d'union
8. Quelques conventions d'usage

En considérant les points 1 à 7 comme résolus (hormis quelques points de détails qui seront repris plus bas), du moins pour le kabyle, il restait donc à se pencher sur certaines conventions d'usage telles que la ponctuation, l'écriture des majuscules, des noms propres, de certaines prépositions, des indices de personne du verbe… qui seront traitées dans ce résumé, qui est un condensé des conclusions de l'atelier d'octobre 1998, en attendant un document ultérieur plus complet et plus détaillé qui regroupera toutes les recommandations issues des deux ateliers.

Dans ce document de référence final, un chapitre introductif sera consacré aux questions de fond et de méthode :

- Expliquer en particulier la nécessaire distanciation de l'écrit par rapport à l'oral (en prenant l'exemple d'autres langues).
- Revenir sur le concept de "langue berbère" afin de bien montrer la distinction entre le niveau scientifique et le niveau pratique.
- On s'efforcera d'y présenter, de manière systématique, les arguments étayant les recommandations de l'atelier.

Plusieurs questions d'ordre pédagogique liées à l'écrit ont été soulevées par les enseignants présents à l'atelier. A cette occasion, et bien que ces questions soient importantes et

pas totalement étrangères à ses préoccupations, l'atelier a mis l'accent sur les limites de son domaine d'intervention : l'aménagement linguistique. Il n'est cependant pas exclu que le "Réseau international pour l'aménagement de la langue berbère" intègre certaines questions relevant de la pédagogie.

Il semble en tout cas que les premières propositions émises par l'atelier aient été favorablement accueillies en Algérie et en France, un certain nombre d'associations et d'auteurs les ayant adoptées. Cela a été d'autant plus facile que les propositions de l'atelier ne s'écartent pas radicalement de la tradition déjà largement établie.

Avant de passer aux propositions et recommandations de l'atelier, il est important de signaler les variations dans l'écriture que l'on relève chez les auteurs (et qui ont systématiquement été relevées par S. Loikkanen). Il existe au moins trois types de variations :

- celles existant à l'intérieur d'un parler et/ou de l'aire (kab. : *aqerru* / *aqerruy* ; *acbali* / *acbayli* / *acbaylu*) ;
- les variations dues manifestement à la méconnaissance des règles d'écriture ;
- l'ambiguïté lexicale (mot ayant des sens différents d'un parler à un autre).

C'est pourquoi l'établissement d'un *dictionnaire orthographique* de base pour chaque aire régionale est fortement souhaité et même urgente afin de mettre à la disposition des auteurs et de toutes les personnes concernées par la pratique de l'écrit un outil de référence. Ce dictionnaire proposera une forme recommandée et éventuellement des variantes avec les différents signifiés.

Propositions

Dans ses conclusions, l'atelier préconise une démarche générale souple, consistant à proposer une forme d'écriture recommandée et des variantes possibles.

1. Les labio-vélarisées : écriture des tendues *bb°* / *gg°* [bb^w, gg^w] issues de la tendue *ww*. Dans le cas où la forme originale est attestée dans un des parlers d'une variante régionale, on recommandera son utilisation. Kabyle : *ebb°* / *egg°* / *eww* "être cuit, mûr". L'écriture ***eww*** sera donc recommandée.

Dans le cas contraire, la variante la plus courante pourra être employée :
kabyle : aoriste intensif de *rwel* "fuir" = *regg°el* ou *reggel*.

2. La voyelle neutre :

- On rappellera que la voyelle neutre est maintenue stable à l'intérieur du paradigme de conjugaison, c'est-à-dire avec les indices de personne qui font partie intégrante de la forme conjuguée ou du participe (voir synthèse de l'atelier précédent).
- L'écriture de la forme du pluriel d'un nom est indépendante du singulier, d'autant que de toute façon la formation du pluriel n'est pas toujours régulière. On écrira donc :

amger "faucille", au singulier, et (toujours) → *imegran*, au pluriel

3. L'affriquée :

La question a déjà fait l'objet d'une discussion et d'une recommandation lors de l'atelier précédent. Cette recommandation a suscité débats et réticences parmi les praticiens (*Cf.* réserves de A. Mezdad). L'Atelier rappelle donc les arguments sérieux en faveur de la non-

notation de l’affriction de la dentale (issue de /tt/) et donc de l’abandon dans la notation usuelle du kabyle de la cédille diacritique :

- l’affriction de la dentale est un phénomène essentiellement kabyle ;
- l’affriction n’est pas généralisée en Kabylie (parlers de la Kabylie de l’Est sans affriction) ;
- Même là où elle existe, l’affriction n’est pas stable : elle n’est pas réalisée dans les mêmes contextes dans tous les parlers (*Cf.* parlers des Igawawen, At-Yanni…) ;
- Sa distinctivité est très faible, voire nulle.

Il restait un point de détail concernant les noms féminins dont le *t* final est une affriquée : faut-il l'écrire *t* ou bien avec un *tt*, rappelant ainsi l'existence de l'affriction ? Etant donné sa relative rareté, sa non-généralisation en kabyle et compte tenu de la comparaison avec les autres aires régionales, l'atelier a finalement décidé de recommander une écriture avec un seul *t*, ce qui a l'avantage de ne pas alourdir les règles de marquage du féminin en berbère :

tideţ > *tidet* "vérité" ; *tagmaţ* > *tagmat* "fraternité"

4. Assimilation : cas de la particule préverbale *a(d)* précédant un verbe (aoriste) :

- A la première personne du pluriel, la recommandation est de la noter *a* ; on écrira donc, conformément à la prononciation générale en berbère : *a neddem* (et non *ad neddem*),

d’une part parce qu’il est à peu près certain qu’il n’y a pas dans ce cas assimilation (c’est en fait la forme brève (*a*) du préverbe qui est employée, sinon on aurait une réalisation généralisée tendue en [nn]) ;

d’autre part, parce que la variante brève *a* est attestée dans d’autres contextes (devant affixe verbal) dans tous les parlers berbères.

- Pour les autres personnes, on rétablira la forme sous-jacente *ad*, puisqu‘il s‘agit là d‘une réalisation obligatoire, conforme à la règle phonologique pan-berbère /d + t/ > [tt]. On écrira donc : *ad teddmeḍ* > [atteddmeḍ] "tu prendras".

ad teddem > [atteddem] "elle prendra"

5. Ponctuation : pour la virgule employée comme indice syntaxique, voir la synthèse des travaux de l'atelier précédent, p. 16. Les autres signes de ponctuation (: et ; en particulier) feront l'objet d'une étude sur textes dans les séminaires de l'INALCO. En attendant, on pourra faire certaines propositions générales.

Pour ce qui est des règles typographiques (espaces entre lettre et signe de ponctuation), on vérifiera les usages dans les diverses langues européennes et on en tirera des règles pour le berbère.

6. Majuscules : on écrira les majuscules en début de phrase. Pour les noms propres à l'état d'annexion, c'est la première lettre est en majuscule :

axxam n Wakli, "La maison d'Akli" (et non * *axxam n wAkli*)

7. Sigles : étant donné la structure de la langue, on recommandera d'employer la première consonne des mots (thème nominal ou verbal), suivie éventuellement de la voyelle ou de la consonne. Le sigle pourra donc avoir la forme de consonnes qui se suivent ou d'un mot, suivant l'imagination du concepteur et son objectif. A travers un sigle, on peut vouloir exprimer une certaine notion ou des indications sur sa société ou son association… Il n'est donc pas possible ici de donner des règles mais des recommandations générales :

Exemples :
Agraw Adelsan Amaziɣ : GDM ou bien *: AGADAM, AGRADAM, AGERDAM . . .*
Tiddukla Imaziɣen n Ṭelyan : DMṬ , TIDDIMAṬ, TIDIṬ . . .

8. Noms Propres (en particulier les toponymes) :

➔ En principe, conserver la forme phonétique courante locale.
L'atelier a proposé l'ouverture d'un chantier onomastique visant à :
- faire l'inventaire de l'existant et proposer une liste, avec l'écriture recommandée
- la réappropriation des toponymes locaux
- la transcription des noms propres étrangers : établir une première liste de base avec les équivalents berbères, en procédant de telle manière qu'ils soient facilement identifiables (dans la mesure du possible). L'alphabet berbère courant recommandé ne comporte pas certaines lettres comme "p", "v" et "o" (pour le berbère Nord), on peut se demander s'il est indiqué et prudent de les employer dans les noms propres étrangers. La réflexion devra être poursuivie sur ce point.

9. Ecriture des Prépositions / Conjonctions / Relatifs / Adverbes :

Le premier problème est celui des **variantes** entre parlers et à l'intérieur même d'un parler déterminé :
- d'un parler à un autre : *ger* / *gar* "entre"
- à l'intérieur d'un parler : *ɣef* / *ɛef* / *af* / *f* "sur"

L'atelier retient le principe de recommander une variante (*dans le cas général, la moins "locale"*), tout en n'excluant pas les autres.

L'autre problème est celui de l'écriture des **complexes** faisant intervenir des éléments différents :
Les complexes faisant intervenir des prépositions, le pronom indéfini *i*, *ay* et / ou des adverbes seront écrits agglutinés, quand les réalisations sont identiques dans toute l'aire régionale concernée, ce qui signifie que les assimilations éventuelles sont notées :
deg way deg > *deggᵒaydeg* ou *deggaydeg*
ɣef way deg > *ɣeffaydeg*
i deg > *ideg*
s ani > *sani*
ɣef wakken > *ɣeffaken*
…
Néanmoins, un inventaire systématique de tous ces cas est nécessaire avant une décision définitive.

10. Indices de personne :
- 3e p. m. sing. du verbe en kabyle
y- : yurar
ye- : yeffeɣ ; yekcem
i- : ilul
A terme, une harmonisation générale à l'échelle du berbère peut être envisagée : *i-* partout devant thème verbal consonantique (*idda, iffer*…) et *y-* devant voyelle pleine (/a, i, u/).

Dans les aires où certains indices présentent de nombreuses variantes, comme en chleuh pour la 1ère personne du singulier, on recommandera la variante la plus étendue géographiquement et/ou la plus pan-berbère.

11. Cas de tension consonantique instable : Adjectifs issus de certains verbes de qualité :

imɣur > adj. *ameqran* ou *ameqqran*
iɣzif > adj. *aɣezfan* ou *aɣezzfan*
ifsus > adj. *Afsas* ou *afessas*

La tension est souvent instable ou non réalisée dans certains parlers ; on peut hésiter entre le respect de la prononciation effective ou celui de la régularité morphologique (qui suppose la tension). Ce genre d'incertitudes devra être réglée par le *Dictionnaire orthographique*.

12. Composés :

➔ Recommandation générale : pour le champ de la parenté, où les composés sont nombreux et lexicalisés pour une large part, lier les éléments *u/w, welt, ayt, at*… au nom qui les suit (en général *ma* "mère" qui n'a quasiment pas d'existence autonome)

kabyle : *gma* (< *u/w-ma*), *weltma* (< *welt-ma*), *aytma* (< *ayt-ma*)…

En dehors de ce champ, ces éléments seront écrits séparément :

chleuh : *u ssuq* "personne présente au marché" (pl. *ayt ssuq*)
tamazight : *u tmazirt* "fils du pays, compatriote" (pl. *ayt tmazirt*)
chaoui : *u zik* "un homme d'autrefois, un Ancien" (pl. *ayt zik, at zik*)
kabyle : *at zik* "les Anciens"

Pour les composés arabes, lier systématiquement les unités, excepté bien entendu celles qui ont une existence autonome comme *Rebbi*...

13. Alphabet : deux questions concernent l'alphabet : l'ordre des lettres et leur nom.

- Ordre des lettres :

A partir des ouvrages publiés et d'une certaine tradition, on peut recommander l'ordre suivant :

a b c č d ḍ e f g ǧ h ḥ i j k l m n ɣ q r (ṛ) s t ṭ u w x y z ẓ ε

- Nom des lettres :

Comme les Touaregs sont les seuls à avoir conservé un alphabet (les *tifinagh*), ils ont donc un nom pour ses lettres. Les autres aires dialectales n'en possèdent pas puisque l'objet à nommer n'a pas (ou plus) de réalité tangible... Une proposition sera élaborée à partir des noms touaregs.

14. Elision

Dans l'usage oral, l'élision des voyelles dans la chaîne est courante dans certains syntagmes. Pour la bonne lisibilité et compréhension, l'atelier recommande la restitution totale, d'autant que ce phénomène n'est pas propre au berbère :

[ac'aa s-iniɣ] > *acu ara s-iniɣ*

Il existe cependant des exceptions comme avec le verbe pan-berbère *ini* (et variantes) "dire", quand il est accompagné de pronoms personnels affixes. Dans certains cas, l'élision entre la dernière voyelle du verbe et la première de l'affixe qui le suit est généralisée et on recommandera donc la notation de cette forme élidée (il s'agit sans d'ailleurs d'une forme ancienne du verbe, sans le /i/ final, comme tendent à le prouver les réalisations de l'aoriste et de l'impératif : *tinṭ-as, tinm-as, int-as, inemt-as*). On écrira donc : kabyle *in'as* "dis lui" (réalisation généralisée de *ini-as*)

15. Les particules d'orientation *d / dd et n / nn*

L'usage en kabyle est de les écrire non-tendues, bien que le *d* soit occlusif et prononcé parfois tendu. Il n'y a cependant aucune ambiguïté avec les autres particules d (en particulier : particule prédicative et préposition) : la particule d'orientation *d* est la seule à être toujours liée au verbe directement ou indirectement par un tiret.

L'atelier recommande néanmoins l'écriture sous forme de tendues (*dd* et *nn*), conformément à la réalisation et l'usage de la plupart des autres dialectes berbères ; l'autre notation (*d* / *n*) restant possible.

16. le trait d'union :

On reconduira l'ensemble des recommandations de 1996 ; toutefois, un certain nombre de cas particuliers devront être listés et étudiés de près (*Cf.* ci-dessous, synthèse Groupe de Travail *TACELḤIT*).

*

➔ ***Ces propositions seront reprises, complétées et détaillées, sous forme de recommandations dans un document de référence qui sera largement diffusé.***

Groupe de Travail *TACELḤIT*

RELEVE DES DECISIONS SUR LA NOTATION USUELLE

(par Abdellah Bounfour)

Ce relevé résulte des discussions et des rapports écrits de A. Bounfour, A. Boumalk, R. Douchaïna et A. Elmountassir réalisés pendant et après l'atelier du 5-9 octobre 1998.

1. Les voyelles :

- Elision phonétique : restituer les formes : [krastfkit] → /kra as-tfkit/ = quoi que tu lui aies donné.
- Hiatus : restituer les formes : [innayas] → /inna-as/ : il lui a dit.
- Etat d'annexion en /u/ : écrire toujours /u/ quelle que soit la réalisation.

2. Les consonnes :

- Labio-vélarisation : ne pas la noter (voir relevé Bounfour pour le chleuh)
- Noter l'emphase et non l'emphatisation.
- L'assimilation : désassimiler systématiquement.
- Ecrire la tension par redoublement de la lettre.
- Restituer le son en cas de transformation phonétique due au contexte : *tazeggaxt* → *tazeggaɣt*. Toutefois, ww > gg mérite une petite enquête avant de statuer.

3. Le trait d'union

- Reconduction des décisions de 1996. Toutefois le cas suivant – *ur as t ukan jjun if-ki*-- pose problème. Voici la structure standard : *ur jjun as-t-ifka*. Toutefois, on rencontre [ur ast ukan jjun ifka]. Proposition : *ur as-t ukan jjun ifka* (unifier par le trait d'union uniquement les affixes)
- A ne pas utiliser dans les noms de nombre (*sin d mraw*), les noms de la semaine (*ass n letnin*), certains composés grammaticaux figés (*xtalli, aytma, ɣassa, imalass*) dont il faut faire la liste.
- A utiliser dans certains composés les termes ont une existence et un signfié autonome (*ṭṭalb-ɛli*, hérisson) ; composés avec certains formants (***ayt***-*umarg*/musiciens et chanteurs professionnels), ***bu***-*mḥend*/hérisson, ***bab***-*n-tgemmi*/propriétaire).

4. Problèmes nécessitant encore enquête et réflexion :

(a) *Les toponymes : plusieurs cas se présentent* :

- Faut-il revenir au nom berbère de la ville même s'il est hors de l'usage des locuteurs actuels ? Exemple : Casablanca → *Anfa*, Tanger → *Tingi*(s).
- Les composés : *Imi n Tanut* ou *Imi-n-Tanut* ? La solution adoptée pour le 3e cas des composés milite pour le trait d'union. Il faut une liste exhaustive des toponymes concernés.

- Ce dernier cas pose le problème de la place de la majuscule : *Imi-n-Wasif* ou *Imi-n-wasif* ? (*Imi-n-wAsif*, devant être exclu ; *Cf*. recommandations générales ci-dessus)

(b) *Les sigles* :

Nécessité urgente d'établir des listes.

(c) *Ponctuation* :

La solution adoptée en 1996 consiste à se conformer à la ponctuation telle qu'elle existe dans les langues européennes. Mais des cas posent problème ; ex. : *idda wergaz d gma-s d inna-s d illi-s s tgemmi* ou *idda wergaz*, *d gma-s*, *d inna-s*, *d illi-s s tgemmi* ?). D'où nécessité d'enquête à partir de textes avant de décider.

III. Terminologie berbère

(Synthèse des travaux par R. Achab)

<u>Sommaire</u> :
1. Contributions écrites concernant le thème.
2. Résumé des discussions.
3. Les priorités retenues.

[L’équivalent d’une journée de travail a été consacré à ce thème]

- 1 -

Contributions écrites concernant le thème

- *La standardisation de la langue berbère : orientations générales* (S. Chaker) ;

- *Thème 3 : Terminologie berbère.* (Document de travail préparé par R. Achab) ;

- *Vocabulaire usuel du Tachelhit* (A. Bounfour et R. Douchaîna-Ouammou) ;

- *Agraw n wawalen n tmazi‡t tatrart (isumar). Propositions d’un lexique de berbère moderne* (Bgayet) ;

- *Points de vue sur quelques éléments relatifs à l’aménagement du berbère. 2. La terminologie* (A. Houache, B. Abdesselam, A. Nouh-Mefnoune. Ghardaïa) ;

- *Notation usuelle et standardisation du berbère méridional (touareg). 3. La néologie* (M. Aghali-Zakara) ;

- *Remarques de méthode pour l’élaboration d’un vocabulaire fondamental (cas du tachelhit)* (A. Boumalk) ;

- *Du projet Terminologie berbère (Termber)* (A. Harcheras, Goulmima) ;

- *Quelques propositions néologiques pour l’étude du récit en langue amazighe* (M. A. Salhi, Tizi-Ouzou) ;

- *Aménagement linguistique du berbère. II. Le lexique* (R. Achour, Tizi-Ouzou) ;

- *Lexique “traditionnel” et néologie : récupération de termes berbères en différents secteurs* (V. Brugnatelli) ;

- *A propos de la construction de l’Amazigh commun* (C. Castellanos).

Synthèse des discussions

Les discussions concernant le Thème 3 (Terminologie berbère) ont soulevé de nombreux aspects de l'aménagement du lexique berbère, même si le temps imparti, nécessairement limité, n'a pas toujours permis de les aborder tous dans le détail. Les interventions et les échanges ont notamment porté sur le bilan critique de l'action néologique berbère, les questions de méthode, les contraintes de terrain, la diversité des situations socio-linguistiques (Algérie, Maroc, Niger), la dimension institutionnelle, l'urgence et l'immensité des besoins et, par conséquent, la nécessaire définition de priorités.

Un survol rapide du *Document de travail* préparé pour introduire le Thème 3 donne l'occasion de rappeler les grandes caractéristiques de l'aménagement du lexique berbère, tel qu'il a été mené depuis plusieurs décennies (1945) : volontarisme et spontanéisme, absence de cadre institutionnel pour le Maroc et l'Algérie, prédominance de l'amateurisme, groupes de travail quantitativement et qualitativement limités et isolés les uns des autres, absence d'une stratégie globale, qui laisse en particulier en suspens la définition précise des besoins prioritaires, ainsi que les questions de méthode, divergences importantes entre les listes rendues publiques (Algérie, Maroc, Niger), etc. L'action néologique entreprise depuis un demi-siècle a néanmoins réussi, en partie, à surmonter ces obstacles majeurs, et à se diffuser sur le terrain en imposant le fait accompli de l'usage : une partie relativement importante des néologismes ainsi mis en circulation, ceux de l'*Amawal* surtout (Alger, 1974), sont très vite happés par une demande sociale pressante (et globalement indifférente aux procédés purement techniques de création lexicale utilisés), adoptés et repris par des usagers en nombre croissant à travers des canaux de diffusion de plus en plus diversifiés (écrit moderne, journalisme, néo-littérature, chanson, poésie…).

Les principaux domaines partiellement couverts par cette action néologique sont la grammaire, les sciences humaines (administration, politique, éducation, droit, religion), la géographie (manuscrit inédit), les mathématiques (Algérie, Niger) et l'informatique. Une action qui par ailleurs ne semble pas prendre fin, mais qui au contraire peut connaître et connaît déjà, sporadiquement, de nouveaux développements généralement imprévisibles.

A cette tradition volontariste et spontanéiste, déjà ancrée dans la pratique, pourraient s'ajouter encore, à l'avenir, les interventions d'autres pôles de normalisation, ceux-là institutionnels, comme le HCA ou le Ministère de l'Education en Algérie. Qui pourrait exclure enfin que des pôles similaires voient prochainement le jour au Maroc ?

Terrain difficile donc en bien des aspects, en tous ses aspects, que ce terrain de l'aménagement du lexique sur lequel se propose de venir se greffer le projet *Termber* :

- mettre sur pied une équipe internationale de berbérisants et de collaborateurs (institutions, créateurs divers, journalistes, auteurs des nomenclatures terminologiques, etc.) qui ait la maîtrise du plus grand nombre possible de dialectes ;
- s'assurer la collaboration de spécialistes dans chaque domaine ;
- définir une méthode de travail ;
- fixer des priorités en fonction de la demande réelle enregistrée sur le terrain ;
- tenir compte des usages déjà en cours et en particulier des succès ;
- étendre et systématiser le travail entrepris à toutes les disciplines ;

- se constituer enfin, progressivement et sans prétendre à un quelconque monopole, en pôle de référence régulier, crédible et ouvert à la discussion et aux contre-propositions.

→ *La maîtrise du plus grand nombre possible de dialectes est d'une évidente nécessité* : l'équipe doit être en mesure, de façon à la fois la plus large et la plus fine possible, d'avoir accès directement et rapidement aux possibilités offertes par les lexiques dialectaux traditionnels. Si l'exhaustivité est, comme chacun sait, impossible lorsqu'il s'agit de lexique, la seule consultation des dictionnaires existants n'est cependant pas suffisante, à cause bien sûr de leurs lacunes éventuelles et quelquefois réelles, mais aussi, et peut-être surtout, parce que seuls des locuteurs natifs peuvent apporter, à travers la perception intime et familière qu'ils ont de leur lexique, des jugements d'ordre qualitatif qui permettront d'une part d'éviter des erreurs, et d'autre part d'assurer aux néologismes qui seront construits de plus grandes chances de réussite. Des enquêtes de terrain, auprès des artisans par exemple pour le vocabulaire technique traditionnel, pourraient contribuer à compléter les matériaux lexicographiques déjà existants.

→ *La nécessité de s'assurer la collaboration de spécialistes dans chaque domaine* a été également soulignée : un mathématicien pour les mathématiques, un biologiste pour la biologie, etc. Le travail des spécialistes et des linguistes sera complémentaire. De par sa maîtrise du champ scientifique qui le concerne, le spécialiste aura en particulier en charge de bien expliquer les concepts et les notions de sa discipline, d'expliciter les relations internes qui peuvent régir le vocabulaire de sa spécialité, d'aider à dépasser la seule carcasse du mot pour aller plus en profondeur, de signaler les proximités et les différences de contenu (le couple "internationalisation" / "mondialisation" en économie), et d'informer ainsi précisément les choix des linguistes. A été soulignée aussi la nécessité d'aborder et de traiter les vocabulaires de spécialités non pas terme à terme de façon isolée, mais globalement par champs lexico-sémantiques. Enfin des manuels de base viendront s'ajouter aux vocabulaires spécialisés pour les mettre en oeuvre.

→ Il y a donc, en amont de toute création lexicale, un *travail définitoire des concepts* qui est fondamental. Les concepts et les notions à rendre en berbère doivent recevoir au préalable une définition précise. La compréhension en profondeur des concepts implique en particulier que le terminologue arrive à se libérer autant que possible de la langue étrangère de référence. Le travail définitoire pourra être complété par le recours à non plus une seule langue mais à plusieurs (français, anglais, arabe, catalan, etc.), afin d'éviter les crispations, les inhibitions, voire l'hypnose résultant du face-à-face avec le lexique d'une seule langue, et d'élargir ainsi l'éventail des possibilités. La lexicalisation ne doit pas être recherchée à tout prix, et bien des syntagmes traditionnels ou à construire pourraient être versés à l'enrichissement du lexique : *lmizan n tawla* pour "thermomètre" dans le dictionnaire de Taïfi ; *takurt uḍar*, *takurt ufus* pour "football" et "handball" (créations anciennes de la radio kabyle) ; le traditionnel t*amacint n ...* (*tamacint n tarda* : "machine à laver", *tamacint n tira*, "machine à écrire", etc.), *ameqqran n tmurt* pour "président", etc.

→ Aux procédés traditionnels de création lexicale (dérivation verbo-nominale, formations expressives, composition, néologie sémantique) viendra s'ajouter une batterie de nouveaux formants (préfixes, suffixes, racines très productives) qui peuvent être tirés aussi bien du stock berbère que du stock gréco-latin pour les termes savants (*azu-* pour *iso-*, qui pourra donner, pour "isomorphisme" par exemple, la forme gréco-berbère *tazulɣa* à défaut de l'emprunt *azumurfizm*).

Cependant, un principe méthodologique unique ne pourra pas s'appliquer partout de façon uniforme et rigide. Au niveau pan-berbère, le lexique est la partie de la langue qui présente les divergences dialectales les plus marquées. La méthode de travail devra donc avoir suffisamment de souplesse pour s'adapter localement, voire ponctuellement, à tel ou tel problème particulier.

→ *Une attitude plus ouverte à l'égard des emprunts est vivement recommandée*, notamment pour les usages internationaux qu'il faudra adopter. Dans le vocabulaire arabe des mathématiques, les termes "isomorphisme" et "homomorphisme" ont été par exemple conservés, tout comme a été conservé "phonème" en linguistique ("alfunim") ; après avoir cédé au début à la tentation puriste, l'hébreu a fini par ouvrir aux emprunts la modernisation de son lexique. Il serait donc déraisonnable, pour le berbère, de ne pas tenir compte des expériences des autres langues ainsi que de l'environnement linguistique dominant, c'est-à-dire de la présence de l'arabe et du français notamment. La recherche du "purisme lexical" a des motivations idéologiques et non pas linguistiques. Le "purisme lexical" et la pratique du calque (jusqu'au calque syntaxique) sont contre-productifs et aboutissent très vite à l'ésotérisme. Est-il besoin de rappeler qu'aujourd'hui la langue la plus internationale, l'anglais, est la langue la moins "pure" qui soit au monde ? Un certain "enrichissement lexical" peut tout simplement engendrer, en bout de ligne, un appauvrissement linguistique. On préférera donc des termes parfaitement intégrés aux plans phonologique et morphologique, comme : *tabwaṭṭ*/*tibwaḍin, taberwiṭṭ*/*tiberwiḍin, tamdint*/*timdinin, taktabt*/*tiktabin,* etc., plutôt que de créer des néologismes artificiels.

→ Les usagers autant et peut-être encore plus que les terminologues devront faire l'effort de se libérer de la tentation du calque, de déjouer le piège de la "phrase à traduire", le piège des cases prédéterminées à remplir vaille que vaille. Il ne s'agit pas de "traduire" mais d'écrire, c'est-à-dire de faire appel avant tout aux possibilités propres à la langue, possibilités irréductibles au seul lexique traditionnel ou moderne, mais également riches d'emprunts, de syntagmes, de locutions, d'expressions et de façons de dire de toutes sortes. Le déficit expressif de l'action néologique berbère n'a pas été rattrapé à l'usage : il s'y est au contraire aggravé (surtout en milieu kabyle).

→ Il s'agit là d'un problème d'orientation fondamental que devra intégrer l'équipe de recherche. Les résultats qui seront rendus publics ne seront pas seulement des listes de néologismes "lexicaux", des listes de mots, mais contiendront aussi des expressions, des locutions, des syntagmes, etc. Les informations linguistiques élémentaires (pluriel, annexion, thèmes verbaux, origine dialectale, mode de construction, etc.) devront bien sûr y figurer, mais aussi des indications diverses et des exemples concernant l'emploi, le non-emploi, etc. Même pour les néologismes lexicaux, les propositions ne seront pas toujours univoques : pour un terme donné en français par exemple, plusieurs équivalents berbères peuvent à l'occasion être offerts au choix des usagers.

En tout état de cause, le travail qui sera fait ne sera qu'un instrument à la disposition du pédagogue, notamment pour les vocabulaires destinés à l'enseignement. Le travail du pédagogue ne relève pas de la compétence du linguiste. La mise en œuvre pédagogique et l'installation des néologismes dans l'usage scolaire sont des opérations délicates et cruciales : introduction à dose homéopathique des termes nouveaux (qui doivent être enchâssés dans la

langue la plus ordinaire), adaptation, mesure des phénomènes d'acceptation et de rejet, contre-propositions éventuelles, etc.

Ont été également soulevées, au sujet de l'enseignement, des questions plus générales de pédagogie et d'éthique : nécessité de partir, pour l'action pédagogique, de l'environnement naturel de l'enfant ; problèmes du contenu des manuels (exclure la violence, le machisme, les considérations idéologiques quelles qu'elles soient, etc.).

Quelques autres aspects ont été également évoqués, relatifs à l'action pédagogique en Algérie : télescopage, chez les étudiants formés en arabe, des catégories grammaticales de la langue arabe avec celles de la grammaire berbère ; calques à partir du français ou de l'arabe ; besoin urgent, pour les cours d'anthropologie et d'analyse littéraire, de vocabulaires spécialisés (parenté, etc.) et d'instruments de référence.

Sur le terrain, dans les situations pédagogiques ou autres, il y a des termes qui sont admis, d'autres qui sont tangents, d'autres enfin qui "ne passent pas", qui "sonnent mal" et qui sont rejetés. En milieu kabyle, des termes très sollicités comme *agraw* (groupe, assemblée, fédération...) et *leqdic* sont par contre surutilisés.

- Quelles qu'en soient les faiblesses et les insuffisances, somme toute normales en l'état actuel des choses, les expériences nigérienne et algérienne demeurent d'un très grand intérêt pour la pédagogie du berbère en général, et un éventuel enseignement au Maroc ne pourra ultérieurement qu'en tirer profit.

- Au niveau institutionnel et au-delà des questions de statut juridique de la langue, les situations sont on ne peut plus diverses : un groupe unique de normalisation qui s'occupe du touareg au Niger (Ministère de l'Education nationale), plusieurs pôles réels ou potentiels en Algérie (individus, deux départements universitaires de langue et culture amazigh, HCA, Ministère de l'Education nationale, CPN, radio et télévision), aucun cadre institutionnel au Maroc où, en l'absence de tout enseignement du berbère, ne peuvent exister et agir que des individus généralement sans contacts réguliers avec les berbérisants.

Se pose donc, devant cet éclatement, le problème de la coordination des différents pôles, problème qui n'est pas seulement d'ordre pratique, mais sur lequel pourraient peser lourdement des résistances et des clivages de toutes sortes, ainsi que des soucis de légitimité (légitimité politique, légitimité scientifique), potentiellement conflictuels. Aux données nationales nord-africaines, s'ajoute l'ancrage institutionnel français du Centre de recherche berbère de l'INALCO (et d'éventuels autres intervenants institutionnels européens).

- L'équipe du projet Termber sera donc ouverte aux collaborations individuelles et institutionnelles ; faute de pouvoir répondre d'emblée à l'immensité et à la diversité de la demande, elle concentrera son travail de proposition, d'évaluation et d'impulsion sur un certain nombre de secteurs clés. Son action s'appuiera aussi bien sur une coordination souhaitable et souhaitée entre les principaux pôles de normalisation (solution idéale) que sur la relation directe avec le terrain, à travers un travail d'explication, de conviction, d'échanges avec les utilisateurs, de pré-diffusion (relectures qui seront faites par le plus grand nombre possible d'intervenants) et de diffusion.

Atelier « Aménagement linguistique de la langue berbère »
5 – 9 octobre 1998, INALCO.

ANNEXE 1 : **Le Réseau International pour l'Aménagement de la Langue Berbère**

Il est constitué un **Réseau International pour l'Aménagement de la Langue Berbère**, rattaché au Centre de Recherche Berbère de l'INALCO

1. Objet

Le Réseau a pour objet l'aménagement de la langue berbère, dans tous ses aspects, et a pour fonctions d'initier et coordonner le débat et la recherche sur toutes les questions d'aménagement de la langue.

A cette fin, il se propose de rassembler, présenter de manière argumentée, diffuser, expérimenter ses propres propositions et initiatives, ainsi que celles jugées intéressantes émanant de personnes ou de structures non-membres du Réseau.

2. Composition

Le Réseau est ouvert :

– aux institutions universitaires qui souhaiteront s'y associer ;
– aux associations ayant une action reconnue en la matière ;
– aux universitaire berbérisants individuels intéressés par les questions d'aménagement ;
– aux producteurs culturels (écrivains, chanteurs, producteurs de théâtre ou d'émissions radiophoniques, traducteurs...) ayant une action reconnue en la matière.

Tout en veillant scrupuleusement à son indépendance, le Réseau s'efforcera d'établir le dialogue et cherchera à articuler son action avec celle des institutions gouvernementales de l'aire berbérophone, qui interviennent ou interviendront dans ce domaine.

Dans tous les cas, l'adhésion au Réseau résulte d'une demande expresse de l'institution ou de la personne concernée. Le demandeur adhère aux principes et orientations générales retenus par l'Atelier "Aménagement linguistique de la langue berbère"(première partie de la synthèse).

La demande d'adhésion est soumise à l'Équipe de coordination.

3. Statut et Organisation

Le réseau pourra, en cas de besoin, se donner une assise juridique spécifique (notamment se constituer en association).

Le Réseau pourra constituer en son sein toute sous-structure ou équipe spécialisée, chargée de suivre plus particulièrement un problème ou un secteur défini.

4. Gestion du Réseau

En attendant la constitution d'une instance internationale de coordination élargie, le gestion du Réseau est assurée par une Equipe de coordination, dans le cadre du Centre de Recherche Berbère de l'INALCO.

5. Moyens

Le Réseau mettra rapidement en place une publication qui permettra de diffuser ses recommandations et propositions dans ses différents terrains d'intervention.

Ces propositions et recommandations seront également accessibles sur Internet (serveur de l'INALCO : http://www.inalco.fr).

Les membres du Réseau, individus et institutions s'engagent à faire connaître les propositions du Réseau et à les mettre en pratique dans leurs activités propres.

Pour coordonner l'action de ces membres, le Réseau organisera régulièrement des réunions et rencontres de travail, en France, dans d'autres pays d'Europe ou dans les pays berbérophones.

Le Réseau pourra faire appel pour le financement de ses activités aux organisations et instances internationales intervenant dans les domaines de la langue et de la culture.

6. Les priorités (*Cf.* « Annexe 2 »)

Les domaines d'intervention prioritaires du Réseau sont les suivants :

– la **Notation usuelle** ;

– la **Standardisation** : élaboration d'une forme standard de chaque grande variété régionale du berbère ;

– le **Lexique et terminologie** : contribution à la collecte et à la mise à disposition du lexique berbère ; mise en place d'une structure permanente pour la terminologie (projet "Termber") ;

– l'**Instrumentalisation** : contribution/encouragement à l'élaboration de matériels didactiques divers : anthologies de textes pour différents niveaux d'enseignement, méthodes de langue, traductions en berbère (oeuvres littéraires, ouvrages de référence en histoire, géographie et autres sciences sociales).

<u>ANNEXE 2</u> : Les projets prioritaires

La définition des priorités a été faite sur la base d'une analyse aussi objective que possible des besoins réels exprimés sur le terrain, et en particulier des besoins de l'enseignement du berbère. A la suite des débats de l'Atelier, les projets suivants ont été retenus comme objectifs prioritaires concrets sur lesquels se focaliseront les efforts du Réseau :

1. Réédition critique, révisée et actualisée, de l'*Amawal*.

2. Réédition révisée de *Tajerrumt* et élaboration de grammaires de référence à vocation pédagogique, différenciées selon les niveaux d'enseignement.

Elaboration des vocabulaires scolaires de base (à différencier selon les niveaux primaire, moyen et secondaire), notamment dans les domaines suivants :

- Histoire
- Géographie
- Mathématiques
- Grammaire

3. Sur le plan de l'aménagement du Lexique, à côté du projet « Termber », le Réseau encouragera l'élaboration d'un *dictionnaire des locutions et composés syntagmatiques*, sources nettement sous-utilisées dans les usages actuels.

4. L'étude systématique menée par S. Loikkanen a amplement montré la grande instabilité de la représentation graphique des unités lexicales, mêmes les plus élémentaires : l'élaboration d'un *dictionnaire orthographique* apparaît donc comme une nécessité urgente.

5. Les différents domaines de l'onomastique sont des chantiers qui devront être rapidement pris en charge (noms de pays, de continents, de mers et fleuves, de peuples, de personnages historiques…).

6. Enfin, en matière d'instrumentalisation, le Réseau encouragera l'élaboration d'outils pédagogiques, notamment :

- Des anthologies de textes, de différents niveaux d'enseignement, immédiatement utilisables. Sources : textes traditionnels, néo-littérature, textes journalistiques, chansons, poésie, traductions, etc. Prévoir différents niveaux (primaire, secondaire, supérieur). On introduira, dans le niveau 2, des textes appartenant à d'autres dialectes
- Des manuels d'histoire, géographie et mathématiques, de différents niveaux,

Sur la notation usuelle du berbère – Eléments d'orthographe

[note élaborée par K. Naït-Zerrad, 1998 – révision 2002 par S. Chaker]

Nous allons d'abord présenter le système de transcription (alphabet) utilisé pour écrire le berbère.

Lettre	*exemples en kabyle*	*exemples en chleuh*	*Lettre*	*exemples en kabyle*	*exemples en chleuh*
a	awal "*mot, parole*"	baba "*père*"	m	imi "*bouche*"	imma "*mère*"
b	bedd [ḇedd] "*être debout*"		n	ini "*dire*"	ini "*dire*"
	bibb "*porter (sur le dos)*"	baba "*père*"	ɣ	iɣi "*petit-lait*"	ɣez "*creuser*"
c	amcic "*chat*"	cawr "*consulter*"	ɣ°	alɣ°em "*chameau*" (ou alɣem)	
č	ečč "*manger*"		q	aqerru "*tête*"	aqarid "*argent*"
d	ader [aḏer] "*descendre*"	dadda "*grand-père, frère aîné*"	q°	aq°rab "*gibecière*"	
	ader "*évoquer*"		r	aru "*écrire*"	iri "*vouloir*"
ḍ	aḍar "*pied*"	aḍar "*pied*"	ṛ	taṛbut "*grand plat*"	ṛebbi "*Dieu*"
e	lles "*tondre*"	sker "*faire*"	s	sin "*deux*"	su "*boire*"
f	afus "*main*"	afasi "*droite*"	ṣ	ṣedded "*être rouillé*"	ṣṣabun "*savon*"
g	agu [aḡu] "*brume*" zgel "*manquer,rater*"	agadir "*mur / grenier collectif*"	t	itri [iṯri] "*étoile*" ntu "*ficher, enfoncer*"	tafukt "*soleil*"
g°	ag°em "*puiser*" (ou *agem*)	asgg°as "*année*"	ṭ	iṭij "*soleil*"	
ǧ	eǧǧ "*laisser*"		ţ	ţţru "*pleurer*" (ou *ttru*)	
h	ih "*oui*"	ha "*voici*"	u	ul "*cœur*"	afus "*main*"
ḥ	ḥudd "*défendre*"	ḥarru "*se dépêcher*"	w	awren "*semoule*"	iswa "*il a bu*"
I	if "*surpasser*"	ili "*être*"	x	axxam "*maison*"	axnuf *burnous*"
j	jji "*guérir*"	ajeddig "*fleur*"	x°	ax°nac "*liège*"	
k	kra [ḵra] "*quelque chose*"	aknaray "*figue de barbarie*"	y	yiwen "*un*"	atay "*thé*"
	rkem "*bouillir*"		z	zi "*mouche*"	zri "*passer*"
k°	ak°er "*voler*" (ou *aker*)		ẓ	aẓar "*racine*"	iẓi "*se fâcher*"
l	ili "*être*"	lalla "*soeur aînée*"	ε	aεrur "*dos*"	aεrab "*arabe*"

1. conventions et remarques

Entre crochets [ ], on a noté la prononciation réelle des mots ; C = consonne

1. les consonnes tendues sont représentées par une double lettre :

kabyle : ifer *(feuille)* / yeffer *(il est caché)*
ifeɣ *(je surpasse)* / yeffeɣ *(il est sorti)*
ifis *(hyène)* / iffis *(trèfle)*

chleuh : tiḍḍa "sangsue"
Taṣṣurt "Essaouira (ancienne Mogador)"
Aẓẓaden, nom de lieu du Haut-Atlas

2. Les emphatiques (pharyngalisées) sont notées par un point sous la lettre : *ḍ, ṛ, ṣ, ṭ, ẓ* (à l'exception de ḥ qui n'est pas une emphatique). Exemples : *aḍar* "pied" ; *aẓar* "racine" ; *acaṛ* "être plein, remplir", *aṭas* "beaucoup"...

Il existe d'autres emphatiques mais dont on ne connaît que de rares exemples :

[ḷḷufan] (bébé), [uçç̣ay] (lévrier)...

De ce fait, elles ne sont pas notées, d'autant plus qu'il ne peut y avoir de confusion, le même mot sans emphase n'existant pas. On écrira donc : *llufan, uccay* ...

3. la voyelle neutre "e" (voyelle-zéro ou schwa)

Elle apparaît pour éviter la constitution de groupes de plus de deux ou trois consonnes. Son instabilité dans le mot montre qu'elle n'a pas de statut phonologique :

*[gz**e**m] awal* / *[g**e**zm**e**ɣ] awal* / *[gz**e**mɣ-ak] awal*

à comparer à : *ţţ**u*** / *ţţ**u**ɣ* / *ţţ**u**ɣ-kem* où la voyelle "u" reste toujours à la même place quel que soit l'environnement phonétique.

Elle n'est notée en *initiale* que dans les verbes à l'impératif de la forme eC(C) :

eg (faire, mettre), *enz* (être vendu), *eč̌č̌* (manger),...

4. En transcription phonétique utilisée dans les exemples, entre crochets [ ], le trait sous la consonne représente une *spirante*, c'est à dire une consonne qui peut être prolongé (= "continue"). Il est émis en laissant un petit passage à l'air. Exemple : *tafat* = lumière s'écrit en phonétique [ṯafaṯ]. Les consonnes ***b, d, g, k, t*** peuvent en effet se prononcer de deux manières différentes. Elles sont *spirantes* ou bien *occlusives* (son qui correspond à la prononciation française).

En kabyle, les consonnes sont en règle générale spirantes. Les occlusives ne sont que des variantes contextuelles toujours prévisibles (à quelques exceptions près). C'est pour cette raison qu'il n'y a pas de distinction entre spirantes et occlusives à l'écrit. Les parlers berbères sont d'ailleurs globalement divisés en "spirants" (kabyle, chaoui, rifain, ...) et en "occlusifs" (touareg, chleuh, mozabite, ...). L'emphatique ḍ est toujours spirante [ḍ̱] en kabyle tandis que l'emphatique ṭ est toujours occlusive.

Exemples pour le kabyle (en chleuh, les spirantes sont très rares) :

spirantes : abrid [aḇriḏ] ; agu [ag̱u] ; itbir [iṯḇir] ; kra [ḵra] ; aḍar [aḍ̱ar]

oclusives : tambult ; ldi ; rgem ; efk ; ntu

Les consonnes spirantes en kabyle se réalisent occlusives dans les contextes suivants :

(a) /k/ est occlusif après *f, b, s, l, r, n, ḥ, c, ɛ* :

efk, ibki, skef, tilkit, rkem, nkikez, ḥku, ickir, ɛkef

(b) /g/ est occlusif après *b, j, r, z, ɛ :*

bges, rgem, ezg, jgugel, ɛgez

exceptions : rgagi [rg̱agi]

Après *n*, /g/ est occlusif dans les mots suivants et leurs dérivés :

ngef, ngedwi, ngedwal, ngeḥ, nages, angaẓ, ngeẓwer

(c) /d/ est occlusif après *l, n* : ldi, ndu, aldun

(d) /t/ est occlusif après *l, n* : ntu, ltex, tament [ṯament]

(e) /b/ est occlusif après *m* :   mbaɛd, ambaṣi, tambult

Les homonymes graphiques sont très rares. On notera l'exemple du tableau précédent : *ader* "descendre" prononcé [a<u>d</u>er] et *ader* "évoquer" prononcé (dans certains parlers) [ader].

5. L'emphatique *ṛ* n'est notée qu'en dehors du contexte emphatique, c'est-à-dire si le mot ne contient pas de consonnes emphatiques (ḍ, ṣ, ṭ, ẓ). Elle n'est pas notée également en présence de *x*, *ɣ* ou *q*, le *r* étant généralement emphatisé par ces phonèmes. Exemples :
aḍar [aḏ̣aṛ], *aɣrum* [aɣṛum], *aqerruy* [aqeṛṛuy], *xrez* [xṛez], *xser* [xseṛ], ... mais on écrira :
taṛakna, taṛuka, ...
il n'y a en effet pas de contexte emphatique, c'est donc bien le "r" qui est emphatique

2. Remarques sur les affriquées

z̧ [dz] est très rare et apparait toujours tendue, en général dans l'aoriste intensif de verbes trilitères ayant 'z' pour consonne centrale (l'aoriste intensif indique une action habituelle ou durable).
Ex : *gzem* (couper) ; aoriste intensif : *gez̧z̧em* (couper habituellement)

Il n'y a aucun risque de confusion et d'ambiguïté et sa prise en compte dans l'alphabet n'est pas nécessaire. On notera donc l'aoriste intensif de gzem : *gezzem.*

De même, on écrira l'aoriste intensif de ***fsi*** (fondre) : ***fessi*** (fondre habituellement) et non [feţţi].

L'affriquée tendue [ţţ / ţ] est particulièrement fréquente dans certains parlers kabyles, notamment en Grande Kabylie. Elle peut provenir, soit de l'évolution d'un [tt] : *ttazzal* > *ţţazzal*, "courir habituellement" ; soit de l'assimilation de [d + t] : *d tamɣart* > [*ttamɣart* ou *ţţamɣart*] (selon les parlers), "c'est une vieille". Mais elle n'est pas généralisée à toute la Kabylie : elle est notamment absente en Petite Kabyle, à l'Est de Bougie. En Grande Kabylie même, cette affriquée n'est pas réalisée partout dans les mêmes contextes : on rencontre aussi bien [ţţamɣart] (Aït-Iraten) que [ttamɣart] (Aït-Yanni). En conséquence, on ne notera plus de manière spécifique les affriquées dentales et on écrira toujours "tt" (à prononcer [tt] ou [ţţ], selon le parler.

3. notation de la labio-vélarisation

Elle affecte les lettres *g, k, ɣ, x et q*. On la transcrit de différentes manières :
1. consonne suivie d'un 'w' sur la ligne :
axwnac, akwer, agwad, alɣwem, aqwrab
2. consonne avec en exposant un 'w' :
ax^{w}*nac, ak*^{w}*er, ag*^{w}*ad, alɣ*^{w}*em, aq*^{w}*rab*
3. consonne avec en exposant un 'o' :
ax°nac, ak°er, ag°ad, alɣ°em, aq°rab
4. consonne surmontée d'un 'o' :
ax̊nac, ak̊er, ag̊ad, alɣ̊em, aq̊rab

Les labio-vélarisées ne se rencontrent que dans une partie de la Kabylie et encore moins dans les autres parlers berbères. On pourrait donc convenir de ne pas le noter. Par exemple "puiser" est prononcé *ag°em* ou *agem* suivant les parlers kabyles. On utilisera la notation ***3*** pour noter la labio-vélarisation. Dans le cas où il y a tension de la consonne, on notera la labio-vélarisée sur la deuxième consonne :

*re**gg**°el* "fuir habituellement" (de *rwel* "fuir") ; *e**gg**°* "pétrir"...

La labio-vélarisée *"b°"* (pratiquement toujours tendue*"bb°"*) a été ignorée, car elle n'est qu'une réalisation régionale de *"ww"*, qui peut aussi se réaliser "*bb*". Ailleurs, elle se prononce *"gg°"* . On adoptera donc la notation *yewwi* "il a emporté" pour [*yebb°i*] ou [*yegg°i*]. Autres exemples des différentes prononciations :

porte : tabburt / taggurt / tawwurt (**qu'on écrira : *tawwurt***)
cuire : eww / ebb° / egg° (**qu'on écrira : *eww***)
troubler : cebb°el / cewwel / cegg°el (**qu'on écrira : *cewwel***)

4. assimilation

Ce phénomène se produit au contact de deux consonnes ou d'une consonne et d'une voyelle : une des consonnes ou la voyelle peut disparaître, assimilée par l'autre consonne qui peut se transformer, devenir tendue, et éventuellement labio-vélarisée. L'assimilation affecte plus particulièrement les prépositions suivies d'un nom ou le relatif suivi d'un verbe. ***Comme on le verra dans le tableau suivant, elle n'est pas notée à l'écrit.*** On y trouvera les différentes prononciations locales kabyles.

Tableaux des assimilations consonantiques les plus fréquentes en kabyle

Origine	*Réalisation*	*écriture*	*Exemples* *Prononciation*	
n+t	t-t	amendil ***n t***emɣart	amendil ***t-t***emɣart	*le foulard **de** la vieille*
n+w	w-w g-g° b-b° p-p°	abeṛnus ***n w***emɣar	abeṛnus ***w-w***emɣar abeṛnus ***g-g***°emɣar abeṛnus ***b-b***°emɣar abeṛnus ***p-p***°emɣar	*le burnous **du** vieux*
		yiwe***n w***ass	yi***ww***as, yi***gg***°as, yi***bb***°as, yi***pp***°as	*un jour*
n+y	g-g y-y	axxam ***n y***emɣaren	axxam ***g-g***emɣaren axxam ***y-y***emɣaren	*la maison des vieux*
g+w	g-g° g-g	de***g w***exxam	de***g-g***°exxam de***g-g***exxam	*dans la maison*
g+y	g-g	de***g y***exxamen	de***g-g***exxamen	*dans les maisons*
g+u	g° g	de***g u***nebdu	de***g***°-nebdu de***g***-nebdu	*en été*
f+u	f-fu	ɣe***f u***fus	ɣe***f-f***ufus	*sur la main*
	F		ɣef-fus	
f+w	f-f	ɣe***f w***akal	ɣe***f-f***akal	*sur la terre*
m+w	m-m	a***m w***ergaz	a***m-m***ergaz	*comme un homme*
d+t	t-t / ţ-ţ	(1) ***d t***aqcict	***t-t***aqcict / ***ţ-ţ***aqcict	*c'est une fille*
		(2) ***d t***eqcict	***t-t***eqcict / ***ţ-ţ***eqcict	*avec une fille*
i +i	i-g	***i i***ṛuḥen	***i-g***ṛuḥen	*qui est parti*
i+y	i-g	***i y***eččan	***i-g***eččan	*qui a mangé*
ay+y	a-g	***ay y***eţrun	***a-g***eţrun	*qui a pleuré*
ḍ+ t	ṭ-ṭ	tečči***ḍ-t***	tečči***ṭ-ṭ***	*tu l'as mangé*

(1) particule prédicative ***d*** "c'est, ce sont" (2) préposition ***d*** "et, avec"

Autres assimilations :

préposition ***n*** "de" + nom commençant par les consonnes : *r, f, l, m, b*. Ex:

origine	*Réalisation*	*exemples* *écriture*	*prononciation*	
n+ṛ	ṛ-ṛ	awal n Ṛebbi	awal ṛ-Ṛebbi	*la parole de Dieu*
n+f	f-f	arraw n Faḍma	arraw f-Faḍma	*les enfants de Fadhma*
n+l	l-l	rrif n lebḥeṛ	rrif l-lebḥeṛ	*le bord de la mer*
n+m	m-m	ayla n medden	ayla m-medden	*le bien des gens*
n+b	m-b	tamurt n baba	tamurt m-baba	*le pays de mon père*

- Si la consonne est tendue, il n'y a pas assimilation :

*ayla n mmi (*les biens de mon fils*), arḍel n lleft (*une livre de navet*)*

5. l'état d'annexion du nom

L'*état d'annexion* du nom se manifeste par une modification de sa voyelle initiale principalement dans les cas suivants :

1. Si le nom qui represente le "sujet" est placé après le verbe (le nom a la fonction de "complément référentiel" = ou "sujet lexical explicite") :

Ex : ***yuzzel weqcic*** "le garçon a couru"
état libre : ***aqcic*** / état d'annexion : ***weqcic***

2. si le nom est précédé d'une préposition :

Ex : ***yekcem deg wexxam*** "il est entré dans la maison"
état libre : ***axxam*** / état d'annexion : ***wexxam***

3. si le nom est précédé d'un nom de nombre :

Ex : ***snat teqcicin*** "deux filles"
état libre : ***tiqcicin*** / état d'annexion : ***teqcicin***

L'état d'annexion se forme suivant les procédés généraux suivants :

a) maintien de la voyelle initiale "a" avec apparition de la semi-voyelle "w" pour les noms masculins :

noms masculins : état libre ***a---*** → état d'annexion ***wa---***
noms féminins : état libre ***ta---*** → état d'annexion ***ta---*** (invariables)

Exemples :

masculins		***féminins***	
Etat libre	***état d'annexion***	***état libre***	***état d'annexion***
aman	waman	tasa	tasa
agu	wagu	tamart	tamart
ass	wass	taklit	taklit
asif	wasif	tassemt	tassemt
akli	wakli	tazzla	tazzla
aggur	waggur	taɣma	taɣma

Exceptions : *état libre* : afus / *état d'annexion* : ufus ;
aẓar / uẓar ; axxam / wexxam ; ...
tamurt / tmurt ; tawwurt / tewwurt ; ...

b) chute de la voyelle initiale "a" des noms singuliers :

Noms masculins ***a---*** → ***we---*** *si la voyelle initiale "a" est suivie de* ***2 consonnes différentes***
a--- → ***u---*** *si la voyelle initiale "a" est suivie* ***d'une seule consonne***

Noms féminins ***ta---*** → ***te---*** *si la voyelle initiale "a" est suivie de* ***2 consonnes différentes***
ta--- → ***t---*** *si la voyelle initiale "a" est suivie* ***d'une seule consonne***

Exemples :

Masculins	***féminins***

état libre	état d'annexion	état libre	état d'annexion
argaz	wergaz	taqcict	teqcict
agujil	ugujil	tagujilt	tgujilt

Exceptions : anẓad / wanẓad ; aldun / waldun ; arkas / warkas ; ...
tarkast / tarkast ; tafrara / tafrara ; ...

c) maintien de la voyelle initiale "i" avec apparition ou non de la semi-voyelle "y" pour les noms masculins :

noms masculins : ***i--- → yi---***
i--- → i---
noms féminins : ***ti--- → ti---***

Exemples :

Masculins		***féminins***	
état libre	***état d'annexion***	***état libre***	***état d'annexion***
izem	yizem	tiɣilt	tiɣilt
imi	yimi	tili	tili
izimer	izimer		

d) chute de la voyelle initiale "i" :

noms masculins : ***i--- → ye---***
noms féminins : ***ti--- → te--- / ti--- → t---***

Exemples :

Masculins		***féminins***	
Etat libre	***état d'annexion***	***état libre***	***état d'annexion***
itri	yetri	Tislit	teslit
irgazen	yergazen	Timura	tmura

Exceptions : tixsi / tixsi ; tikli / tikli ; tifrat / tifrat ; ...

e) maintien de la voyelle initiale "u" sans exception :

noms masculins : ***u--- → wu---***
noms féminins : ***tu--- → tu---***

Exemples :

masculins		***féminins***	
Etat libre	***état d'annexion***	***état libre***	***état d'annexion***
uccen	wuccen	tuɣmest	tuɣmest
ul	wul	tullas	tullas

f) cas particuliers :

Les noms ne commençant pas par une voyelle sont invariables en état :
noms masculins :
fad, beṭṭu, baba, medden, ...
noms féminins :
yelli, weltma, ...

g) remarque sur l'écriture :

Dans la langue parlée, les noms à l'état d'annexion à voyelle peuvent la perdre après certaines prépositions. On respectera bien sûr l'écriture de l'état d'annexion et on écrira :

deg igenni ; mais on prononce [degg-genni]
deg ufus ; on prononce [degg-fus]

6. remarques sur le verbe

1. Ecriture du verbe conjugué avec la particule "***ad***" du futur :
Il se produit les phénomènes d'assimilation suivants :

2e personnes du singulier et du pluriel et 3e personne du féminin singulier
ad + ***t–*** se prononce dans presque tous les parlers : [**at-t**] ou [**aţ-ţ**] :
1ère personne du pluriel : on utilise généralement la forme brève **a** de la particule **ad** :
ad + ***n–*** > **a n–** (*a nawi* plutôt que *ad nawi*) :

Exemples :

ad aruɣ	j'écrirai
ad taruḍ [at-taruḍ] ou [aţ-ţaruḍ]	tu écriras
ad yaru	il écrira
ad taru [at-taru] ou [aţ-ţaru]	elle écrira
a(d) naru [a-naru]	nous écrirons
ad tarum [at-tarum] ou [aţ-ţarum]	vous écrirez (masc.)
ad tarumt [at-tarumt] ou [aţ-ţarumt]	vous écrirez (fém.)
ad arun	ils écriront
ad arunt	elles écriront

En pratique, et dans ce cas particulier uniquement, on notera au choix :

ad taruḍ	at-taruḍ	aţ-ţaruḍ	a taruḍ
ad taru	at-taru	aţ-ţaru	a taru
ad naru	an-naru		a naru
ad tarum	at-tarum	aţ-ţarum	a tarum
ad tarumt	at-tarumt	aţ-ţarumt	a tarumt

2. Le verbe conjugué au futur, accompagné de pronoms affixes compléments s'écrit avec la particule "***a***" ou "***ad***" suivant la forme du pronom. Les pronoms ont en effet deux formes, une forme complète et une autre réduite. Exemples :

a) *pronom complément indirect :*
verbe conjugué au futur sans pronom : **ad iniɣ** "je dirai"
forme réduite ***s*** "à lui" : a s-iniɣ "je lui dirai"
forme complète ***as*** "à lui" : ad as-iniɣ "je lui dirai"

b) *pronom complément dircet :*
verbe conjugué au futur sans pronom : **ad yaɣ** "il achètera"
on utilise en pratique toujours la forme réduite :

t "le, lui" : **a t-yaɣ** "il l'achètera"

complément direct		*complément indirect*			
forme réduite		*forme complète*	*forme réduite*		
a yi-twaliḍ	*tu me verras*	ad iyi-tiniḍ	a yi-tiniḍ	*tu me diras*
a k-waliɣ	*je te verrai (masc.)*	ad ak-iniɣ	a k-iniɣ	*je te dirai (masc.)*
a kem-waliɣ	*je te verrai (fém.)*	ad am-iniɣ	a m-iniɣ	*je te dirai (fém.)*
a t-waliɣ	*je le verrai*	ad as-iniɣ	a s-iniɣ	*je lui dirai*
a ţ-waliɣ	*je la verrai*	ad as-iniɣ	a s-iniɣ	*je lui dirai*
a ɣ-twaliḍ	*tu nous verras*	ad aɣ-tiniḍ	a ɣ-tiniḍ	*tu nous diras*
a k°en-waliɣ	*je vous verrai (masc.)*	ad awen-iniɣ	a wen-iniɣ	*je vous dirai*
a k°ent-waliɣ	*je vous verrai (fém.)*	ad ak°ent-iniɣ	a k°ent-iniɣ	*je vous dirai*
a ten-waliɣ	*je les verrai (masc.)*	ad asen-iniɣ	a sen-iniɣ	*je leur dirai (masc.)*
a tent-waliɣ	*je les verrai (fém.)*	ad asent-iniɣ	a sent-iniɣ	*je leur dirai (fém.)*

Avec les particules d'orientation "***d***" (ou "***id***") et "***n***" (ou "***in***"), on utilise toujours la particule "***a***" :

a d-aseɣ "je viendrai"
a d-teffeɣ "elle sortira" (prononcé [*a d-deffeɣ*] ou [*a t-teffeɣ*] suite à l'assimilation)

2. Attention à ne pas confondre les deux énoncés suivants :

taqcict iwalan : la fille qui a vu
taqcict i walan : la fille qu'ils ont vue

7. structure du mot

Le nom (ou le verbe) berbère est composé d'une racine et d'un schème. La racine est constituée de consonnes exprimant une notion et le schème permet d'obtenir les noms et les verbes reels. Ainsi, la racine **ZDM** ($C^1C^2C^3$) fournit par exemple les mots suivants :

schème nul : $C^1C^2C^3$ = ***zdem*** (verbe) "ramasser du bois"
schème : an-C^1C^2aC^3 = anc^1c^2ac^3 = *a***n***e***zd***a***m*** (nom d'agent) "celui qui ramasse du bois"
schème : a-C^1C^2aC^3 = aC^1C^2aC^3 = *a***zd***a***m*** (nom d'action verbale) "fait de ramasser du bois"

Les dictionnaires berbères actuels sont organisés suivant l'ordre alphabétique des racines et non pas des mots effectifs. Il faut donc, avant de chercher un mot, trouver sa racine, c'est à dire le débarrasser du schème dont il est porteur et de toutes ses marques grammaticales obligatoires (genre, nombre, état pour un nom ; indice de personne pour un verbe). Sous l'entrée du dictionnaire, c'est-à-dire la racine, on trouvera en principe tous les mots qui en dérivent (ainsi, *anezdam* devra être recherché sous **ZDM**).